

TEBBOUNE SOMME DES ENTREPRISES DE ROMPRE LEURS CONTRATS AVEC DES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

# La sécurité nationale, «une ligne rouge»

P. 3

# CRÉSUS

QUOTIDIEN

www.cresus.dz

In medio stat virtus

MALGRÉ UN EFFORT DE L'ÉTAT EN MATIÈRE D'INFRASTRUCTURES

# La santé de proximité en faillite



*De nombreuses polycliniques et salles de soins sont à l'abandon ou tournent au ralenti à travers le pays faute d'entretien ou de personnel suffisant pour leur rendre leur vocation. Page 3*

FIN DU DÉLAI POUR L'EXAMEN DES DOSSIERS DE CANDIDATURES AUX LÉGISLATIVES DU 12 JUIN

## Place à la compétition électorale

*Le délai pour l'examen des dossiers de candidatures aux législatives du 12 juin a expiré, dimanche à minuit, laissant place à la compétition électorale dont le lancement officiel de la campagne est prévu le 17 mai. Cette période a été marquée par un rejet «massif» de dizaines de listes pour plusieurs motifs, notamment ceux liés à l'argent sale ou encore aux « liens » avec la mouvance islamiste Rachad. Page 2*



ALGER

Iftar  
19h49  
Imsak  
03h53

DEUXIÈME JOUR DE GRÈVE DANS LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION

### Les syndicats vent debout contre le gouvernement

Ni la mise en garde du Premier ministre ni l'appel au dialogue du ministre de l'Éducation nationale n'ont fait fléchir les quatorze syndicats qui ont appelé samedi dernier à une grève de trois jours. Page 4

RAPPORT DOING BUSINESS

### Le Cnese veut améliorer le classement de l'Algérie

Souvent montré comme mauvais élève par le rapport Doing Business, référence des investisseurs à l'international, l'Algérie veut améliorer son classement pour devenir un pays attractif des IDE. Page 6

COMME POUR L'ANNÉE 2020

### Les Algériens privés de hadj en 2021

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi a écarté hier lors de son passage à la Radio nationale l'édition du hadj 2021 pour les pèlerins algériens expliquant que les frontières sont toujours fermées en plus de la pandémie du Covid-19 qui n'est pas encore maîtrisée. Page 5

FIN DU DÉLAI POUR L'EXAMEN DES DOSSIERS DE CANDIDATURES AUX LÉGISLATIVES DU 12 JUIN

## Place à la compétition électorale

**Le délai pour l'examen des dossiers de candidatures aux législatives du 12 juin a expiré, dimanche à minuit, laissant place à la compétition électorale dont le lancement officiel de la campagne est prévu le 17 mai. Cette période a été marquée par un rejet «massif» de dizaines de listes pour plusieurs motifs, notamment ceux liés à l'argent sale ou encore aux «liens» avec la mouvance islamiste Rachad.**

**E**n effet, l'examen de ces dossiers se fait dans les 12 jours au plus tard suivant la date de leur dépôt, ainsi la date butoir a été fixée au 9 mai 2021. Un total de 25 416 dossiers de candidatures déposés auprès de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) dont 12 854 dossiers déposés par des partis politiques et 12 562 dossiers déposés par des indépendants, a été examiné par cette instance. Selon les derniers chiffres communiqués par l'Anie, «le nombre total des listes de candidatures a atteint 2 490 dont 1 237 listes de partis et 1 253 listes d'indépendants». Au moins 1 483 listes ont été déjà acceptées «sans réserve» pour prendre part aux élections législatives du 12 juin dont 646 listes présentées par des partis politiques et 837 listes par des indépendants, a annoncé le président de cette instance, Mohamed Charfi. Toutefois, certaines candidatures figurant sur des listes, ayant obtenu le feu vert de l'Anie pour participer part à ce rendez-vous électoral, ont été rejetées. Il s'agit d'au moins 898 listes dont 462 listes sous l'égide de partis politiques et 436 listes d'indépendants, a précisé M. Charfi. En outre, pas moins de 297 listes ont été rejetées définitivement par l'Anie qui a fait état, dimanche, du dépôt de 847 recours auprès des tribunaux adminis-



tratifs dont 450 déposés par des partis politiques et 397 par des candidats indépendants. La loi organique portant régime électoral laisse aux candidats la possibilité de déposer un recours devant le tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de trois jours francs, à compter de la date de la notification du rejet. Le rejet des candidatures dans les circonscriptions électorales à l'étranger peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif d'Alger dans un délai de quatre jours francs, à partir de la date de sa notification. Le tribunal administratif territorialement compétent est appelé, ainsi, à statuer dans un délai de quatre jours francs, à compter de la date d'introduction du recours. Le jugement du tribunal administratif est susceptible d'appel dans un délai de trois jours francs devant le tribunal administratif d'appel territorialement compétent, à compter de la date de notification du jugement, prévoit la

loi. Le tribunal administratif d'appel statue dans un délai de quatre jours francs, à compter de la date d'introduction du recours. Toutefois, l'arrêt du tribunal administratif d'appel n'est susceptible d'aucune voie de recours, stipule la loi électorale.

### CELLULE DE COORDINATION

Par ailleurs, il a été décidé de mettre en place une cellule de coordination Anie-partis politiques pour lever les obstacles susceptibles d'entraver le bon déroulement du scrutin du 12 juin. La décision a été prise à l'issue d'une réunion entre le président de cette instance avec les représentants de 16 formations politiques, tenue à leur demande, quelques heures avant l'expiration du délai d'examen des candidatures. Les responsables de ces 16 partis politiques ont tenu à exprimer leur mécontentement au sujet de la révocation de certaines candidatures. «Le long

débat, qui a duré certes des heures, a permis la prise de décisions consensuelles, dont la constitution d'une cellule de coordination, de concertation et de dialogue entre l'Anie et les représentants de la classe politique, le but étant de prévenir toute piste pouvant entraver le bon déroulement des prochaines législatives», a souligné M. Charfi. Cette cellule sera chargée "d'encadrer les représentants des partis au sein des bureaux de vote et de suivre en toute transparence les différentes opérations de dépouillement, conférant ainsi davantage de crédibilité aux élections». Le président de l'Anie n'a pas manqué l'occasion de rappeler «la relation naturelle» de son autorité avec les partis politiques dans le cadre d'un partenariat «légal et réaliste», souhaitant que cette relation participative soit «fructueuse et pratique tout le temps et non seulement lors des rendez-vous électoraux».

Synthèse R. N.

SOFIANE OUMELLAL, MAIRE D'AFIR (BOUMERDÈS), CONDAMNÉ À 2 ANS DE PRISON FERME

## Le RCD dénonce « un harcèlement judiciaire »

Décidément, le maire RCD de la commune d'afir, dans la wilaya de Boumerdès n'en finit pas avec les affaires en justice. A peine deux mois après avoir été acquitté dans une affaire, le voilà encore condamné dans une autre. Sofiane Oumellal a, en effet, été condamné à deux ans de prison ferme, assorti d'une amende de 200 000 DA, en plus de 200 000 DA d'autres à titre de dédommagement. Dans un communiqué rendu public, hier, le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), à travers son Conseil communal d'afir a évoqué «le harcèlement judiciaire continu à l'encontre de (son) maire». «Après sa condamnation à 2 ans de prison ferme le 29 septembre 2020 et son acquittement le 2 mars 2021 passé par le tribunal de Boumerdès dans l'affaire de la cantine scolaire, le même tribunal vient de condamner, encore une fois, le maire d'afir, Sofiane Oumellal, à deux ans de prison ferme et 200 000 DA d'amende de dédommagements, dans une autre affaire banale», écrit le parti. Le RCD explique, au fait, que l'affaire a trait à la «délivrance d'une autorisation de circulation pour un citoyen propriétaire d'une citerne, pour approvisionner certains villages en eau potable pendant l'été 2020, afin de contri-

buer dans l'opération de désinfection des établissements et placettes publiques au début de la pandémie du Covid-19 ». Une action, estime le parti de Mohcine Belabbas, qui «entre dans le cadre de ses prérogatives conformément au code communal», rappelant l'article 123 qui stipule que « la commune veille (...) notamment à la distribution de l'eau potable, à la lutte contre les vecteurs de maladies transmissibles ». Tout en exprimant leur solidarité et l'assurant de leur « soutien indéfectible », le Conseil communal et les élus du RCD à l'APC d'afir, ont fermement condamné «l'instrumentalisation de la justice à l'encontre du représentant légitime de la population ». Ce n'est pas la première fois que ce plus jeune maire d'Algérie fait face à des poursuites judiciaires, bien qu'il ait fini par être acquitté, car n'ayant pas commis d'infraction passible de peine. Les citoyens de la commune d'afir ainsi que son parti ont toujours en mémoire l'affaire qui l'a traîné en 2020 au tribunal. C'est en octobre de la même année, que le wali de Boumerdès notifia à Sofiane Oumellal, «la suspension de ses fonctions de maire» au motif qu'il a fait l'objet d'une condamnation par contumace. Dans les faits, Oumellal a été poursuivi pour

avoir autorisé une famille à utiliser, durant quelques heures, la cantine d'une école primaire pour les besoins d'une fête de mariage célébrée durant l'été 2019. L'opinion publique a, pour rappel, pris connaissance de cette affaire en octobre dernier lorsque le wali de Boumerdès a notifié à ce jeune maire la suspension de ses fonctions au motif qu'il a fait l'objet d'une condamnation par contumace (2 ans de prison ferme). Une condamnation que le P/APC avait découverte, «sans avoir fait l'objet d'un procès ni avoir reçu la moindre convocation de la justice». Finalement, en mars dernier, le tribunal de Boumerdès a prononcé la relaxe dans cette affaire, après un réquisitoire des plus lourds du procureur qui a demandé 3 ans de prison ferme. Pour Sofiane Oumellal, le verdict rendu en sa faveur « a confirmé que le premier jugement par défaut était un jugement arbitraire » et que l'arrêté portant sa suspension par le wali était «sans fondement juridique». Désormais, et avec cette nouvelle affaire dans laquelle il est condamné à deux ans de prison ferme, c'est une nouvelle bataille juridique qui ne fait que commencer pour lui.

Aïssa.M

**CRÉSUS**

Quotidien national,  
édité par la SARL  
CELIGNE Éd. & Com.

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**  
SAMIR MEHALLA  
celigned@gmail.com

cresusdz@gamil.com  
Fax : 021 65 77 85

**REDACTEUR EN CHEF**  
SAID MEKLA

**Rédaction/Administration**  
MAISON DE LA PRESSE  
TAHAR DJAOUT  
1, RUE BACHIR ATTAR  
1er MAI - ALGER

**Marketing** : 0770 150719  
dp@cresus.dz

**Site** : www.cresus.dz  
**R. C.** : 15B 0808682- 09/00

**Impression** : EPE/SPA SIMPRAL  
20 rue de la liberté Alger

**Tirage** :  
4000 exemplaires

**Publicité** :  
ANEP 01, rue pasteur, Alger

**Tél.** : 021 73 76 78  
021 73 71 28  
021 73 30 43

**Fax.** : 021 73 95 59

## MALGRÉ UN EFFORT DE L'ÉTAT EN MATIÈRE D'INFRASTRUCTURES

# La santé de proximité en faillite

**Il y a trois jours, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, a jeté un pavé dans la mare. Ce dernier a déclaré que son secteur allait reconsidérer les services d'urgences de proximité au sein des polycliniques afin d'alléger la charge des grands hôpitaux... Or, de nombreuses polycliniques et salles de soins sont à l'abandon ou tournent au ralenti à travers le pays, faute d'entretien ou de personnel suffisant pour leur rendre leur vocation.**



L'idée n'est pas nouvelle, pour preuve le nombre d'infrastructures construites sur tout le territoire national, parfois dans des contrées à très faible densité de population.

### EFFORT DE L'ÉTAT

Il faut le reconnaître, les pouvoirs publics ont consenti un effort considérable dans la réalisation de ces unités de soins de proximité depuis l'indépendance du pays. A l'instar des écoles primaires dans le domaine de l'Éducation, l'ambition était de rapprocher la médecine et les soins paramédicaux du citoyen. Ainsi, selon des chiffres d'une étude datant de 2015, faute de chiffres actualisés disponibles sur le site du ministère de tutelle, « En matière d'EPSP ((structures publiques de santé de proximité) on compte 1 659 polycliniques à travers le territoire national (497 en 2000), 5 762 salles de soins (3 964 en 2000), 416 maternités (non mentionné en 2000) 180 centres d'hémodialyse (58 en

2000), 1 800 unités de dépistage et de suivi de santé scolaire (non mentionné en 2000) et 62 centres de dépistage volontaire pour le Sida (non mentionné en 2000) et 15 centres de référence Sida (non mentionné en 2000).» Illustration chiffrée d'un investissement appréciable en matière d'infrastructures cependant contrarié par un management catastrophique.

### QUE DES MURS ?

Parce que ces différents établissements de santé de proximité sont malheureusement loin de remplir leur mission en raison d'une gestion bien lacunaire. D'abord en matière de répartition du personnel médical et paramédical qui demeure très déséquilibré et insuffisant en nombre malgré le chômage des nouveaux diplômés. L'approvisionnement en médicaments, matériels divers et équipements d'imagerie médicale et autres moyens logistiques souffre d'une crise évidente du financement d'un secteur budgétivore où la

«santé gratuite» est devenue un slogan creux. «Au dispensaire, il faut venir avec sa seringue et le produit pour espérer subir une injection. La radiographie est réservée aux cas les plus graves quand l'appareil fonctionne. Seule la consultation demeure gratuite mais les médecins sont rarement là...». Témoignage récurrent des patients dans les villages enclavés trop éloignés des grands hôpitaux.

### A L'ABANDON

Autre constat, la plupart de ces infrastructures sont mal entretenues et se dégradent sans qu'aucune opération de réhabilitation ne soit engagée. Les toitures ont souvent des infiltrations d'eaux des pluies qui finissent par détériorer les enduits et peintures des plafonds et des murs. Les chauffages ne fonctionnent pas toujours, les toilettes sont dans un état déplorable ou condamnées à cause du manque d'eau aux robinets. Quant à l'hygiène, le personnel paramédical prend en charge le nettoyage régulier des sols et paillasses que

les femmes de ménage pas assez nombreuses ne peuvent assumer. Les bureaux des médecins sont dépourvus des commodités minimales. Mal éclairés, équipés du strict minimum, avec des chaises bancales, des tables d'auscultation généralement au skaï encrassé ou déchiré, des rideaux en piteux état, des portes sans poignées... A l'extérieur, des épaves d'ambulances au lieu d'un véhicule disponible pour les évacuations. Spectacle désolant, humiliant pour le praticien qui a effectué tant d'années d'études universitaires si difficiles pour exercer dans un environnement minable. Angoissant aussi pour le patient peu rassuré par une structure visiblement abandonnée.

### SALLES DE SOINS OUBLIÉES

Plus grave, dans beaucoup de communes des salles de soins neuves, construites par les collectivités locales contrairement aux autres structures réalisées par le secteur de la Santé, n'ont toujours pas ouvert leurs portes depuis leur réception. Point de personnel affecté ou en raison de réserves émises par les autorités sanitaires par rapport à des manques tels le raccordement au réseau d'assainissement, une clôture...

Des salles de soins sont mêmes squattées par des familles propriétaires qui protestent lorsque leur assiette de terrain privée mise à disposition n'a pas été indemnisée par les services de l'État. Les salles de soins ouvertes effectuent moins qu'un service minimum. L'infirmier ou l'infirmière en solo ne pouvant assurer une garde permanente, les produits sont insuffisants et la consultation du médecin généraliste ou spécialiste est très rarement assurée. «Même pas de consultation hebdomadaire» peste Razika, la maman d'un enfant asthmatique aux crises fréquentes. Il faudra donc un plan Marshall pour relancer l'activité dans les structures de proximité si les pouvoirs publics veulent vraiment libérer un tant soit peu les structures plus importantes dans les villes. La pandémie a montré les paradoxes du système de santé algérien. Une médecine plutôt engagée et pragmatique souffrant d'une très mauvaise organisation. L'heure de conduire la réforme aux urgences...

Nordine Mzala

### OPPORTUNITÉS DE PARTENARIAT DANS LE RENOUVELABLE

## M. Chitour s'entretient avec l'ambassadeur de France

Le ministre de la Transition énergétique et des Énergies renouvelables, Chems Eddine Chitour, s'est entretenu hier à Alger avec l'ambassadeur de France en Algérie, François Gouyette, avec qui il a discuté des opportunités de coopération et de partenariat dans les domaines des énergies renouvelables et de l'économie d'énergie. Selon un communiqué du ministère, M. Chitour a présenté, lors de cette rencontre, les grandes lignes de la stratégie que son département entend suivre dans le cadre de la politique de l'État et du gouvernement en matière de transition énergétique et du développement des énergies renouvelables en Algérie. Dans ce sens, il a réitéré l'objectif de l'Algérie de s'affranchir de manière graduelle de la dépendance vis-à-vis des hydrocarbures, à travers la mise en place d'un modèle énergétique à l'horizon 2030, axé sur l'économie et l'efficacité énergétique ainsi que sur l'exploitation du potentiel renouvelable. Le ministre a exprimé également «sa volonté d'asseoir une coopération bilatérale avec la France à même d'établir un partenariat dans le cadre du principe gagnant-gagnant notamment dans la géothermie et la sylviculture, deux filières qui font preuve de performance technologique et économique dans ce pays». De plus, il a exprimé le souhait d'établir des accords de coopération entre l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (Aprue) et l'Agence de la transition écologique (Ademe), et ce, à travers le partage mutuel de savoir-faire, d'expertise et de renforcement des capacités. Pour sa part, le diplomate français a souligné la disposition de son pays à développer davantage avec l'Algérie une coopération et un partenariat dans les différentes filières et disciplines du renouvelable et «en particulier celles où la France dispose d'un avantage d'expérience et d'expertise». M. Gouyette a fait savoir que l'agence gouvernementale Business France organisera au mois de décembre prochain, le «Forum France-Afrique de la transition écologique et énergétique», où l'Algérie est «vivement» invitée.

Synthèse R. N.

### TEBBOUNE SOMME DES ENTREPRISES DE ROMPRE LEURS CONTRATS AVEC DES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

## La sécurité nationale est une ligne rouge

Des entreprises algériennes ont reçu ordre du président Abdelmadjid Tebboune de rompre leurs contrats avec des sociétés étrangères, notamment marocaines, susceptibles de «porter atteinte» au pays et «à sa sécurité», selon une instruction du président citée par plusieurs médias. «Il a été révélé de graves atteintes à la sécurité nationale du fait d'entreprises publiques et privées qui ont noué des relations contractuelles avec des entités étrangères sans considérations des intérêts économiques et stratégiques du pays», écrit M. Tebboune dans une missive datée du 25 avril.

Ces contrats, selon la même source, mettent «à la disposition d'entités étrangères» des «données» et «informations sensibles», est-il indiqué. Il est ainsi accordé un délai de 10 jours à ces entreprises pour se conformer à l'instruction du président Tebboune, faute de quoi des poursuites seront engagées contre les responsables pour «concussion et complicité». Cette instruction présidentielle, est adressée au «Premier ministre, aux membres du gouvernement et aux responsables des entreprises du secteur marchand». Quelques sociétés seulement sont nommées dans cette nouvelle ins-



truction présidentielle, dont Djezzy, l'opérateur de téléphonie mobile détenu à 51% par l'État.

C'est aussi le cas de deux sociétés publiques d'assurance (la Société nationale d'assurance, SAA et la Compagnie algérienne d'assurance et de réassurance, CAAR), accusées d'avoir «signé des contrats avec des entreprises d'origine marocaine». L'instruction fait suite à «de nombreux rapports» adressés à la présidence, mais

également au recensement de transfert de devises vers l'étranger pour des «prestations» qualifiées d'«à peine moyennes», alors que le pays traverse une crise économique. Face à cette crise, le président Tebboune a ordonné dès mars 2020 aux entreprises publiques de ne plus avoir recours à des cabinets d'expertise étrangers afin d'économiser jusqu'à 7 milliards de dollars par an.

R. N.

ACCUSÉ DE BLANCHIMENT D'ARGENT ET INFRACTION AUX MOUVEMENTS DE CAPITAUX

### Nabil Mellah, le patron de Merinal en détention

Nabil Mellah, le DG de Merinal, du groupe pharmaceutique en Algérie a été placé sous mandat de dépôt dimanche dernier. Le juge d'instruction auprès de la 6e chambre du tribunal de Sidi M'hamed l'a inculpé de blanchiment d'argent et d'infraction sur les mouvements de capitaux. Le DG du laboratoire est accusé d'avoir importé et vendu à perte un médicament pendant plusieurs exercices. Nabil Mellah a été présenté, avec son frère Ryad, au procureur près le tribunal d'Alger dimanche dernier. Nabil Mellah est le 3e actionnaire d'Interface Médias SPA, éditeur de Radio M et de Maghreb Emergent et membre de son conseil d'administration depuis 2017.

ARRÊTÉS VENDREDI LORS DE LA MARCHÉ DU HIRAK

### Six manifestants placés sous contrôle judiciaire

Six manifestants du 116e vendredi du hirak, ont été placés dimanche dernier sous contrôle judiciaire, après leur présentation devant le tribunal de Sidi M'hamed, a indiqué le Comité national pour la libération des détenus (CNLD). Les manifestants, qui ont été arrêtés lors de la marche du vendredi dernier Alger, et mis en garde à vue au commissariat d' Hussein-Dey, sont poursuivis, entre autres, pour «attroupement non armé» et «désobéissance aux ordres». Leur procès est programmé pour le 23 mai en cours, ajoute la même source. Le CNLD affirme également qu'un autre groupe de manifestants est placé en garde à vue au commissariat central. Les accusés ont été présentés hier, devant le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed.

AFFAIRE DE MONTAGE AUTOMOBILE ET FINANCEMENT OCCULTE DU 5E MANDAT

### La Cour suprême rejette le recours en appel de Tahkout

Le recours introduit par les avocats de l'homme d'affaires Mahieddine Tahkout accusé dans une affaire de corruption et de pots-de-vin en compagnie des deux anciens Premiers ministre Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, des ministres et des walis a été rejeté hier par la chambre d'accusation à la Cour suprême.

EN PRISON DEPUIS 13 MOIS

### Le procès de Lounès Hamzi renvoyé à une date ultérieure

L'instruction du dossier de Lounès Hamzi, détenu à la prison d'El Harrach devra encore attendre. Présenté hier devant le juge d'instruction du tribunal d'Alger. Arrêté le 6 octobre 2020 à Tizi Ouzou, Lounès Hamzi a depuis été placé sous mandat de dépôt. Alors qu'il devait être présenté devant le tribunal de Tizi Ouzou, il a été transféré, à la dernière minute, à Alger pour qu'il soit finalement jugé par le tribunal de Sidi M'hamed. Il est accusé du chef d'inculpation «d'organisation et encadrement d'un mouvement de rébellion».

PENSIONS DE RETRAITES

### Des hausses de 2 à 7%

Le ministre du Travail, El Hachemi Djaâboub, a annoncé hier à Jijel une augmentation des pensions de retraites entre 2 et 7 % au titre de l'année 2021 en fonction du montant actuel de la pension, informant qu'il prendra un texte organique relatif à la révision annuelle des pensions. Cette mesure sera effective à partir de la semaine prochaine a ajouté le ministre. Trois millions de travailleurs bénéficient de cette augmentation.

DEUXIÈME JOUR DE GRÈVE DANS LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION NATIONALE

# Les syndicats vent debout contre le gouvernement



## Ni la mise en garde du Premier ministre ni l'appel au dialogue du ministre de l'Éducation nationale n'ont fait fléchir les quatorze syndicats qui ont appelé samedi dernier à une grève de trois jours.

Les syndicats de l'Éducation nationale qui ont appelé samedi dernier à une grève de trois jours malgré les assurances de la tutelle de prendre en charge les préoccupations majeures de l'ensemble du personnel éducatif pour protester contre la baisse de leur pouvoir d'achat n'en démordent pas. Si au premier jour le taux de suivi a atteint les 60%, hier au second jour la grève nationale a connu une hausse significative qui a complètement paralysé les établissements scolaires des trois paliers (primaire, moyen et secondaire) sur l'ensemble du territoire. Des arrêts de cours ont été effectués au niveau des établissements scolaires et des rassemblements d'enseignants et des sit-ins ont été organisés devant les sièges des Directions de l'Éducation. Une grève pourtant prévisible après l'échec de la réunion de conciliation à laquelle avait appelé mercredi dernier le ministère de l'Éducation nationale dans un souci de faire changer d'avis la coordination syndicale. Pour rappel, les revendications de la coor-

dination syndicale portent sur l'amélioration du pouvoir d'achat des travailleurs réclamant la révision du point indiciaire et son passage de 45 à 90 DA, la révision du régime indemnitaire, le rétablissement du droit à la retraite anticipée, la remise à plat du statut particulier de l'enseignant et enfin la permanisation des personnels contractuels. Les syndicats réclament «la protection du pouvoir d'achat des travailleurs, avec la revalorisation à 100% du point indiciaire, l'application du décret présidentiel 266-14 avec effet rétroactif, le dévoilement du statut particulier, la régularisation des incidences financières et du dossier des diplômés des écoles supérieures, la révision des programmes, la diminution du volume horaire et la libération des établissements primaires de la mainmise des collectivités locales». Le ministre de l'Éducation nationale s'est engagé à prendre en charge les revendications «légitimes» des syndicats relevant de son département. Il a invité les partenaires sociaux à poursuivre les sessions de rencontres pour évoquer les préoccupations du personnel de l'Éducation. Il a promis également de prendre en charge certaines doléances incluses dans la platefor-

me de revendications des syndicats. Malgré ces promesses, les protestataires n'ont visiblement pas l'intention de lâcher prise. Ils se disent las d'entendre des promesses qui n'aboutissent jamais. D'autant plus que la position du gouvernement vis-à-vis des dernières grèves observées dans le secteur n'a pas aidé à apaiser les tensions. Les représentants de ces syndicats n'excluent pas le recours à des moyens de pression plus persuasifs, si aucune solution concrète n'est proposée. Le ministre du Travail,

El Hachemi Djaâboub a indiqué hier à partir de Jijel que la grève «est un droit constitutionnel», rappelant néanmoins qu'il «doit s'exercer dans le respect de la Constitution et en conformité avec la législation du travail». El Hachemi Djaâboub a ajouté ensuite que «certaines organisations syndicales qui appellent à la grève n'ont pas de représentation syndicale avérée» visant essentiellement les agents de la Protection civile qui ont protesté la semaine dernière contre leurs conditions de travail et pour exiger aussi une meilleure prise en charge sur le plan salarial.

Mahmoud Tadjer

## Le calendrier des examens nationaux dévoilé

Le ministère de l'Éducation nationale a publié hier un nouveau calendrier des examens nationaux. (6e, BEM et Bac). En ce qui concerne

l'examen de la 6e, la date a été fixée au 2 juin, le BEM du 15 au 17 juin et enfin l'examen du Bac du 20 au 24 juin.

OXYGÈNE MÉDICAL

## L'Algérie livre une deuxième cargaison de 140 000 litres à la Tunisie

Sept camions chargés de 140 000 litres d'oxygène importés d'Algérie pour approvisionner les hôpitaux publics dans les différentes régions du pays ont été réceptionnés, dimanche dernier. Le ministre de la Santé tunisien, Faouzi Mehdi, s'est déplacé à Kasserine pour réceptionner l'oxygène et à l'occasion, il a tenu à remercier le peuple et le gouvernement algériens pour les quantités d'oxygène livrées à la Tunisie dans sa lutte contre la pandémie du Covid-19. «L'Algérie a permis à la Tunisie d'échap-

per à une grosse catastrophe qui se serait produite au cas où la consommation d'oxygène aurait excédé les quantités disponibles». Il a également précisé que l'explosion des contaminations s'est traduite par le doublement de la consommation d'oxygène. De son côté, le DG des structures sanitaires publiques au ministère de la Santé, Nawfel Somrani a fait savoir, à l'agence TAP que le rythme d'importation de l'oxygène médical depuis l'Algérie «s'accélère de jour en jour afin d'éviter la pénurie enregistrée

dans les établissements hospitaliers publics». Une opération d'exportation de 81 000 litres d'oxygène médical liquide vers la Tunisie a été lancée il y a une semaine par la société algérienne spécialisée dans la production de gaz industriels (Calgaz-Algérie). Deuxième du genre après celle effectuée en novembre dernier, l'opération intervient en application d'un contrat de partenariat portant sur l'approvisionnement de gaz industriels, l'oxygène et l'azote liquéfiés notamment.

COMME POUR L'ANNÉE 2020

## Les Algériens privés de hadj en 2021

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmeïdi a écarté hier lors de son passage à la Radio nationale l'édition du hadj 2021 pour les pèlerins algériens expliquant que les frontières sont toujours fermées en plus de la pandémie du Covid-19 qui n'est pas encore maîtrisée. Il a annoncé que l'Office national du hadj a pris toutes les dispositions nécessaires en cas de l'ouverture des frontières affirmant que jusqu'à maintenant aucune décision n'a été prise. «Nous n'avons pas reçu d'appel officiel les autorités saoudiennes concernant le retour de hajj cette saison», a déclaré le ministre. Ainsi les Algériens ne pourront pas accomplir le hadj en cette année 2021, tout comme celle de l'année passée. L'édition classique du grand pèlerinage tel qu'organise chaque année n'aura pas lieu durant la saison en cours. Les Algériens n'effectuent donc pas le hadj 2021. Cela est valable pour le reste des musulmans dans le monde. Par souci de prévention contre les risques de contagion, l'Arabie saoudite a décidé d'une sorte de «mini hadj». Les pèlerins en provenance des pays étrangers, à l'instar des Algériens, n'y seront pas de la partie. Le hadj en 2021, comme mentionné plus haut, est réservé aux seuls pèlerins déjà présents en Arabie saoudite. Pour rappel, l'Arabie saoudite a annoncé vendredi dernier son intention d'organiser les rituels du hadj cette année dans les conditions préventives spécifiques après son annulation en 2020 en raison de la pandémie du Covid-19.

LE «RAMADHAN AU PALAIS» A PRIS FIN DIMANCHE DERNIER

## 200 exposants et un engouement certain

La foire organisée dans le cadre de l'événement «Ramadan au Palais 2021» a pris fin, dimanche dernier, après que l'organisateur de la manifestation, Safex, eut décidé de la prolonger de deux jours supplémentaires. Un communiqué de la société algérienne des foires et exportations (Safex), a indiqué que la foire organisée au Palais des expositions a vu la participation de plus de 200 exposants sur une surface d'exposition de 8 000 m<sup>2</sup>. La manifestation a enregistré un engouement «important» des visiteurs tout au long du mois béni du ramadhan, où «le public a pu bénéficier des différentes offres et produits disponibles à des prix concurrentiels», ajoute le communiqué. Les jeux et les activités de divertissement dans les pavillons Ahaggar et Casbah se poursuivront jusqu'au 15 mai, afin de permettre aux familles et aux enfants de profiter à l'occasion de l'Aïd, a conclu le communiqué.

RENCONTRE MINISTRE DE LA SANTÉ-SYNDICAT

# Relance des dossiers du service civil et de la progression dans la carrière

*La dernière rencontre ministre-syndicat a été consacrée à l'examen de plusieurs questions intéressant les praticiens spécialistes de santé publique*



Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, le Pr. Abderrahmane Benbouzid, a instruit les Directions centrales concernées pour relancer plusieurs dossiers, notamment ceux inhérents au service civil et à la progression dans la carrière, à la faveur d'une rencontre tenue avec des membres du Syndicat national des praticiens spécialistes de santé publique (SNPSSP), indique hier un communiqué du ministère. Les instructions du ministre ont porté sur la situation des services de santé publique ouverts aux concours de chefferie de services hospitalo-universitaires, les textes d'application de la loi sur la santé, le service civil, les primes d'intéressement, la progression dans la carrière, les concours des hospitalo-universitaires, l'IRG et la place du partenaire social dans la hiérarchie des actions ministérielles, précise la source. Lors d'une réunion tenue dimanche dernier au siège

du ministère de la Santé avec le bureau national du SNPSSP, Pr. Benbouzid a instruit les Directions centrales concernées à l'effet de «relancer tous les dossiers exposés lors des réunions de la commission de suivi et de lui rendre compte de l'état d'avancement de chaque dossier». Les dossiers en question concernent également le jumelage et le parrainage, la place occupée par le partenaire social dans la hiérarchie des actions ministérielles et la prime d'intéressement. De son côté, le président du SNPSSP, Dr. Mohamed Yousfi, qui a proposé au ministre de «réactiver la commission mixte» en vue de la concrétisation des engagements pris, a réitéré la disponibilité de son syndicat à «contribuer à tous les efforts permettant au secteur de se développer dans un climat favorable basé sur le dialogue, la concertation et la confiance», en comptant sur les efforts de l'administration centrale en vue d'avoir le plus de visi-

bilité sur les aspirations des praticiens spécialistes et les dossiers en instance. Ainsi, cette rencontre était une occasion pour les membres du bureau national du SNPSSP de rappeler «leurs préoccupations socioprofessionnelles ainsi que les défis auxquels ils font face sur le terrain. Ils se sont également félicités, à cet égard, du dialogue et de la concertation auxquels a appelé le président Tebboune, lors du dernier Conseil des ministres», ajoute la même source. Cette rencontre Ministère-Syndicat a été consacrée à l'examen de plusieurs questions intéressant les praticiens spécialistes de santé publique. Compte tenu de la priorité absolue que revêt le dossier de la réforme hospitalière, Pr. Ismaïl Mesbah a salué la participation du syndicat lors des consultations qu'il avait initiées et attend d'autres contributions concernant les différents thèmes soumis au débat.

R. N.

DJERAD PROCÈDE À LA DISTRIBUTION DE 5 000 LOGEMENTS DE DIFFÉRENTES FORMULES À ALGER

## 70% des projets sur 1,2 million d'unités parachevés

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a présidé, hier à Alger, la cérémonie de remise des décisions d'attribution et des clés de 5 000 logements de différentes formules. Dans une déclaration à la presse, Djerad a affirmé que la livraison des logements aux citoyens est «un devoir national» envers tous les Algériens et Algériennes. Le Premier ministre a inspecté des logements concernés par la distribution ainsi que les structures environnantes et les aires de jeux, soulignant la nécessité d'utiliser les matières premières locales et de favoriser les énergies renouvelables. Abdelaziz Djerad a indiqué, en outre que 234 000 unités de logement ont été distribuées, à l'échelle nationale, au profit de 1 150 000 Algériens, depuis le début de l'année 2020 à ce jour.

Dans une déclaration à la presse, M. Djerad souligne que cette opération est l'une des «positions honorables» du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune qui a soutenu dans son programme

que «le logement est la base de la justice sociale dans notre pays». M. Djerad a rappelé que la période 2020-2021 a vu le lancement de la réalisation de 160 000 logements, révélant «le grand retard accusé dans plusieurs domaines». L'opération de distribution concerne 3 000 logements de type location-vente répartis sur les sites de Korichi à Reghaia (1 400 unités), Dermouche à Bordj El Bahri (600 unités), la Cité Faizi à Bordj El Bahri (473 unités) et Ouled Fayet (417 unités sur un total de 1 500 unités). Au niveau des sites de Semrouni et Roukhi situés respectivement à Ouled Fayet et Souidania, 562 logements de type public locatif ont été distribués, outre 1 513 autres unités de type promotionnel public (LPP) à Plateau (Ouled Fayet Est). Soixante dix pour cent (70%) des projets inscrits au titre du programme national de logements, qui prévoit la réalisation de plus de 1,2 million d'unités, sont parachevés ou en cours de réalisation, selon un bilan présenté lors de la visite du

Premier ministre, Abdelaziz Djerad, de projets de logements dans la capitale. Il ressort du bilan dressé par le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville que sur un total de 1 239.201 logements programmés, 199 753 unités (16% du programme) ont été parachevées en 2020/2021 et 667 727 autres sont en cours de réalisation (54%). Les travaux de réalisation de 371 721 autres logements programmés n'ont pas encore démarré, soit 30 % du programme tracé, selon le bilan. Concernant la répartition de ce programme par quota, le bilan fait état de 397 393 logements location-vente (AADL), dont 308 647 en cours de réalisation et 60 126 parachevés, et de 226.104 logements publics locatifs (LPL), dont 151 087 en cours de réalisation et 56.493 unités parachevées. Jusqu'au 25 avril dernier, le nombre des Logements publics locatifs (LPL) a atteint 66.838 unités (un chiffre qui comprend également les logements achevés avant fin 2020), selon la même

source. Concernant le bilan des programmes livrés en 2020-2021, le nombre des logements a atteint 233 910 unités, ajoute-t-on de même source. Le bilan élaboré par la wilaya d'Alger indique que le programme global destiné à la capitale compte 174 105 unités, dont 114 145 de type location-vente,

18 085 Logements publics locatifs (LPL), 14 321 Logements promotionnels publics (LPP), 13 075 Logements sociaux participatifs (LSP), 13 203 Logements promotionnels aidés (LPA) et 1 276 Logements du Fonds national de péréquation des œuvres sociales (FNPOS). Sur l'ensemble du programme, 137 681 unités sont en cours de réalisation, soit 80% des logements programmés dans la wilaya d'Alger parallèlement à la réception de 10 794 unités (6 % du programme). La réalisation de 12 545 unités (7%) n'a pas encore été lancée, selon le bilan qui fait état également de l'arrêt des travaux au niveau de 12 085 unités (7%).

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE BILATÉRALE

**Benabderrahmane s'entretient avec l'ambassadeur russe**

Le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane, a reçu hier l'ambassadeur de la Russie en Algérie, Igor Beliaev, avec qui il a évoqué l'état de la coopération et du partenariat économique entre les deux pays ainsi que les voies et moyens de leur consolidation, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cet entretien, les deux parties ont exprimé leur «satisfaction» quant à l'évolution «positive» de la coopération bilatérale durant ces dernières années et l'élargissement de ses domaines et ont souhaité un renforcement «plus accru» de leurs échanges commerciaux et un développement de l'investissement productif, rapporte le communiqué. Le ministre a confirmé, à cette occasion, l'engagement de l'Algérie pour le renforcement et la diversification de ses relations de coopération économique et financière avec la Russie. Pour ce faire, la question de la prochaine session de la Commission mixte de coopération économique, commerciale, scientifique et technique, dont la tenue est prévue à Alger, a fait l'objet de discussions et des dates ont été suggérées à cet égard, selon la même source. Benabderrahmane a souligné dans ce cadre le besoin d'un suivi renforcé des conclusions arrêtées lors des précédentes sessions et la nécessité de disposer d'un échéancier pour leur mise en œuvre. De plus, il a été estimé que cette prochaine réunion constitue une «opportunité pour réaffirmer la volonté des deux pays à aller de l'avant dans leur partenariat stratégique en consolidant davantage le dispositif juridique et conventionnel bilatéral et en explorant de nouvelles possibilités de partenariat entre leurs entreprises respectives». Souhaitant donner une substance concrète à leur relation, les deux parties ont convenu, par ailleurs, de multiplier les rencontres entre les hommes d'affaires des deux pays, en vue d'explorer les opportunités d'investissement dans les différents secteurs d'activité, ajoute le communiqué.

R. E.

CYBERATTAQUE CONTRE UN RÉSEAU D'OLÉODUCS AUX USA

**Les prix du baril en hausse**

Soutenus par les craintes d'approvisionnement aux Etats-Unis après la cyberattaque qui a contraint Colonial Pipeline, distributeur majeur de carburants aux Etats-Unis, à fermer son immense réseau d'oléoducs, les cours du pétrole étaient hier en petite hausse. Dans la matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet valait 68,55 dollars à Londres, en hausse de 0,40% par rapport à la clôture de vendredi. A New York, le baril américain de WTI pour le mois de juin gagnait 0,35%, à 65,13 dollars. Les cours du brut sont soutenus «par la cyberattaque perpétrée contre la société Colonial Pipeline», en plus des perspectives d'amélioration de la demande mondiale, estime Ipek Ozkardeska, analyste de Swissquote Bank. Un des plus grands opérateurs de gazoducs américains, Colonial Pipeline, a dû cesser toutes ses opérations vendredi après avoir été victime d'une cyberattaque. La société achemine de l'essence et du diesel sur plus de 8 800 km de pipelines à travers les Etats-Unis et alimente aéroports, terminaux et stations services depuis les raffineries autour du Golfe du Mexique vers la côte Est américaine. «Il s'agit de l'une, sinon de la plus importante des artères énergétiques des Etats-Unis», a expliqué Michael Tran, de RBC. La société a indiqué dimanche rouvrir seulement une petite partie de ses lignes de distribution entre les terminaux. Elle n'a pas donné de date de réouverture complète, pas plus que les autorités fédérales. «Les investisseurs restent optimistes sur l'ensemble du secteur des matières premières et le pétrole ne fait pas exception», a indiqué de son côté Carlo Alberto De Casa, d'Activtrades. Les deux contrats de référence évoluent à des niveaux relativement élevés, comparables à ceux des mois précédant la pandémie de Covid-19.

R. E.

RAPPORT DOING BUSINESS

**Le Cnese veut améliorer le classement de l'Algérie**

*Souvent montré comme mauvais élève par le rapport Doing Business, référence des investisseurs à l'international, l'Algérie veut améliorer son classement pour devenir un pays attractif des IDE.*

Cette question a fait l'objet d'une série de rencontres organisées par le Conseil national économique, social et environnemental (Cnese) qui prend désormais en charge ce dossier, a indiqué hier le Conseil dans un communiqué. «S'inscrivant en droite ligne des engagements du président de la République contenus dans son programme, notamment celui s'attachant aux libertés économiques et à l'amélioration de l'environnement des affaires et de la promotion de l'investissement, le Conseil national, économique, social et environnemental (Cnese) a, en présence des secteurs et entités directement concernés par cette problématique, organisé une série de rencontres pour identifier les entraves que l'Algérie doit lever afin d'asseoir une véritable réforme structurelle et prospectiviste», a expliqué la même source. Selon le Cnese, ces rencontres visent «à la promotion de l'investissement productif, la création d'un écosystème favorable à l'entrepreneuriat et l'amélioration des facteurs d'attractivité des investissements directs étrangers (IDE)». A la faveur de ces rencontres, le Cnese a procédé à l'examen du rapport Doing Business (classement de la Banque mondiale) dont la gestion lui a été confiée. Dans ce cadre, il a été établi trois «perspectives axiales» et qui constituent «le socle de la feuille de route élaborée lors des dites rencontres tenues en présence des différentes parties prenantes», a fait savoir le communiqué. Il s'agit du rehaussement du Comité national dédié à l'amélioration de l'environnement des affaires, de l'installation des groupes de travail techniques de haut niveau pour le suivi des indicateurs qui concourent au «ran-



king» pays établi dans le cadre du Doing Business ainsi que la mise à jour du plan d'action dudit Comité national. Rappelant la suspension décidée par la Banque mondiale quant à la publication du rapport Doing Business en raison «d'irrégularités» dans les données relayées dans ses rapports de 2018 et 2020, le Cnese a souligné avoir formulé des propositions, via une plate-forme électronique ouverte aux pays membres, pour la révision et l'amélioration de la méthodologie observée jusqu'ici,

par cette institution. A cet effet, le Conseil a émis le point de vue et les observations des autorités algériennes quant aux limites de la méthodologie Doing Business et la «subjectivité de quelques contributeurs», tout en formulant des préconisations du Cnese et des membres du Comité national pour améliorer la méthodologie et lever toute incohérence dans l'évaluation des pays, a-t-on souligné de même source.

Hafid Mesbah

PRODUCTION DE 3 000 CHAUFFRE-EAU SOLAIRES

**Un appel à manifestation d'intérêt lancé**

Pour la réalisation d'un programme pilote de production de 3 000 chauffe-eau solaires, un appel à manifestation d'intérêt à l'adresse des industriels sera lancé «demain ou au plus tard après demain», a indiqué hier le Secrétaire général du ministère de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Mohamed Salah Bouzeriba. Cet appel qui sera lancé par l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (Aprue), est «le fruit d'un travail qui a duré près de six mois impliquant quatre ministères, celui de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de l'Energie et des Mines, de l'Industrie et le ministère de la Transition énergétique et des Energies renouvelables», a noté Bouzeriba lors d'une rencontre avec les représentants de la société civile. Le cahier des charges concernant le chauffe-eau solaire a été élaboré à partir de deux prototypes fournis par l'Entreprise nationale des grands travaux pétroliers (GTP), qui avait fabriqué 2 000 chauffe-eau solaires en 2012, et «avec la collaboration active de tous les partenaires», a expliqué le SG du ministère. Ce cahier des charges a été finalisé suite à des tests réalisés, pendant près de trois mois, sur ces deux prototypes au niveau de la plate-forme d'essai du Centre de développement des énergies renouvelables (CDER) et qui ont abouti à des recommandations par rapport à certaines caractéristiques, a-t-il ajouté. Chaque fabricant intéressé par cet appel devra



soumettre un prototype de chauffe-eau solaire qui subira des essais, a expliqué le même responsable dans une déclaration à l'APS. Dans le cas où son produit est conforme au cahier des charges, l'industriel sera retenu dans la liste des fabricants qui fourniront le marché et dont les produits seront éligibles au Fonds pour la maîtrise de l'énergie qui le soutiendra à hauteur de 45%, a-t-il souligné. Le Secrétaire général a révélé qu'un prix public «abordable» qui avoisinera les 80 000 DA (sans compter les frais d'installation) a été proposé par le ministère de la Transition énergétique et des Energies renouvelables. Bouzeriba a évoqué, en outre, «le lancement de deux autres grandes actions»: la création de petites entreprises spécialisées dans l'installation des chauffe-eau solaires, en collaboration avec le ministère

délegué auprès du Premier ministre chargé de la Micro-entreprise, en plus de la mise en place d'un label qualité dénommé «Alsol», en référence au premier programme de chauffe-eau solaire «Algérie-soleil» et cela en collaboration avec l'Institut algérien de normalisation (Ienor). Ce label devrait permettre «de fixer les règles du marché, de protéger le consommateur et le marché national», tout en étant un argument commercial pour les fabricants dont la qualité de travail aura été avérée. Le responsable a précisé que ce label fera foi de certification de produit, «pour le moment», vu que seules les normes «fondamentales» ont été prises en ligne de compte, «pour garantir un minimum de qualité», mais le ministère compte aller au-delà en intégrant les autres normes.

R. E.

EN PRÉVISION DES JEUX MÉDITERRANÉENS D'ORAN

# Réception de 40 hôtels d'une capacité de 4 000 lits

**Le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Mohamed Ali Boughazi a fait part, dimanche à Oran de la réception de 40 établissements hôteliers d'une capacité d'accueil de 4 000 lits en attendant celle de 42 autres d'une capacité globale de 60.00 lits avant le lancement des Jeux méditerranéens 2022 dans la wilaya.**

Le ministre a effectué une visite de travail à Oran afin de s'enquérir des préparatifs des Jeux méditerranéens 2022 d'une part et de ceux de la saison estivale prochaine d'autre part, au cours de laquelle il a exprimé sa satisfaction quant aux capacités d'accueil dont dispose la wilaya. M. Boughazi a fait savoir que les préparatifs de la saison estivale sont en cours et de manière ordinaire, signalant que les décisions concernant l'ouverture de la saison et d'établissements hôteliers est une décision souveraine qui sera examinée par les autorités supérieures.

Le ministre a estimé que les hôtels qu'il a inspectés dans la wilaya d'Oran «répondent aux normes internationales», indiquant que ce type d'établissements hôteliers "donne une perception du tourisme intérieur et de la destination Algérie». Mohamed Ali Boughazi a inspecté, lors de cette visite, les travaux de construction d'un hôtel 5 étoiles, dont l'état d'avancement est de 80%, selon les explications fournies par ses gestionnaires qui ont déclaré que ce projet qui compte un centre de 200 locaux



commerciaux, un parc de jeux aquatiques qui fourniront, une fois entrée en exploitation, pas moins de 700 postes d'emploi directs. Le ministre a procédé à l'inauguration de 60 chambres et il a visité un hôtel s'appuyant à l'ouverture en son sein d'une école de musique et d'une salle des expositions d'art et d'artisanat.

Les responsables de l'hôtel ont affirmé qu'ils sont déterminés de persévérer à

contribuer à la promotion de la culture, surtout après le succès de leur projet, à savoir un premier théâtre privé. Mohamed Ali Boughazi s'est enquis du taux d'avancement des travaux du port de plaisance d'Ain Turck et a présidé l'ouverture d'une rencontre régionale des directeurs de secteur des wilayas cotières de l'Ouest, qui s'articule sur la préparation de la saison estivale.

## RACCORDEMENT AU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ DE 47 EXPLOITATIONS AGRICOLES À MILA

### Les travaux lancés

Les travaux de raccordement au réseau d'électricité rurale de 47 exploitations agricoles dans plusieurs communes de la wilaya de Mila ont été lancés dimanche par les cadres de la Direction des services agricoles (DSA) et de la concession de distribution de l'électricité et du gaz. Dans la commune de Ouled Khelouf (Sud de Mila), l'opération concerne quatre (4) exploitations agricoles dont les forages et les bâtiments des élevages et de stockage seront ainsi alimentés en électricité, selon les explications données sur site. Selon le représentant de la DSA, ce projet s'inscrit dans le cadre d'un programme national d'ache-

minement de l'électricité aux exploitations agricoles individuelles et collectives pour en promouvoir et développer les activités. Cinq cent cinq (505) exploitations agricoles ont besoin d'être raccordées à l'électricité dans la wilaya, selon le même cadre qui a précisé que 93 exploitations ont fait l'objet d'évaluation des travaux nécessaires dont 47 ont ainsi connu l'engagement de leurs travaux dans une première tranche. Les dossiers de 349 autres exploitations ont été déposés au niveau des services de la concession de distribution de l'électricité et du gaz qui en a lancé les études nécessaires de raccordement, a ajouté la même sour-

ce. Lakhdar Benaïssa, producteur de céréales et fourrages et éleveurs de bovins et ovins à mechta Hassi Berkouk dans la commune d'Ouled Khelouf, a indiqué que le raccordement au réseau d'électricité des exploitations constituera «un puissant soutien» à l'activité agricole et au retour des agriculteurs ayant quitté leurs terres ne parvenant plus à supporter les charges des groupes électrogènes fonctionnant au mazout. Le même paysan a appelé les autorités à poursuivre le soutien des zones agricoles et rurales et leur désenclavement par l'ouverture de routes facilitant l'accès des agriculteurs à leurs terres.

## ZONES D'OMBRE (TINDOUF) 200 familles bénéficient d'unités d'élevage caprin

Pas moins de 200 familles de la wilaya de Tindouf vont bénéficier d'unités d'élevage caprin dans le cadre du programme de soutien et d'accompagnement des petits éleveurs dans les zones d'ombre, a annoncé hier la direction locale des services agricoles (DSA). Les unités d'élevage, dont la distribution a été entamée la semaine dernière, sont constituées chacune de six (6) têtes (5 chèvres et 1 bouc), sachant qu'un premier lot de 180 têtes (30 unités) a été attribué dans des zones d'ombre de Hassi-Mounir, dans la com-

mune d'Oum-Laâssel (210 km Nord-ouest de Tindouf), a précisé le DSA, Ahmed Irzagh. Les autorités locales accordent, à travers ce programme, une importance particulière à la promotion de la femme rurale et sa sédentarisation, à la faveur d'un programme de développement arrêté par le ministère de tutelle, a-t-il expliqué. Le DSA a relevé la poursuite de cette opération au profit des petits éleveurs des zones d'ombre de Djebilet, Hassi-Khebbi, El-Kehal, Oued El-Ma, Oum-Laâssel, Tafakoumt et Hassi-Mounir. La Commission

de wilaya chargée du programme vient d'achever la première phase d'examen des dossiers des postulants au soutien, devant être remis à la Chambre agricole locale pour un examen administratif approfondi. La Commission en question est composée des représentants de la DSA, de la Chambre agricole de Tindouf, de la Conservation des forêts, en plus de partenaires sociaux, associations et coopératives, conformément aux instructions du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, selon M.Irzagh.

TISSEMSILT

## Réception de 800 logements AADL

Quelque 800 logements du programme location-vente, réalisé par l'Agence nationale de l'amélioration et de développement du Logement (AADL), ont été réceptionnés, dimanche à Tissemsilt, outre la pose de la première pierre du projet de réalisation de 1 184 logements AADL à ladite wilaya. Cette opération qui s'est déroulée sous la supervision du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Balaribi, a été marquée par la distribution de 538 décisions d'attribution d'aides financières destinées au logement rural. Dans une allocution prononcée lors de la cérémonie de distribution, M. Balaribi a relevé «le programme ambitieux tracé dans la wilaya de Tissemsilt pour la prise en charge des besoins des citoyens en matière de logements», lequel comprend 9.170 logements LPL (social), 1.771 logements LPA, 3.284 logements AADL, 3.871 logements ruraux et 342 logements dans le cadre des lotissements sociaux. Après avoir présenté un exposé sur l'état d'avancement des travaux de ces projets de logements, le ministre a insisté sur l'impératif parachevement des structures publiques des projets réceptionnés. A cet effet, M. Balaribi a donné des instructions à la direction générale des équipements pour le lancement de 15 nouvelles structures publiques à partir de septembre prochain au niveau des différents projets de la wilaya. Il a été procédé, en outre, à la présentation du plan de la nouvelle cité intégrée située à "la cité Hassen" qui comprend 1.184 logements AADL (dont la première pierre a été posée), 410 logements LPA et 200 logements LPL. Au cours de sa visite, le ministre a posé la première pierre du projet de réalisation de 200 logements LPA, destiné aux fonctionnaires de la Sûreté nationale, à la cité des Plateaux (commune de Tissemsilt).

RACCORDEMENT DE LA COMMUNE D'EL GUEDID (DJELFA) AU GAZ

## Plus de 700 millions de DA affectés

Une enveloppe financière de 711 millions DA a été affectée au projet de raccordement au réseau public de distribution de gaz naturel de 500 foyers du lotissement urbain Oum Cheggag relevant de la commune d'El Keddidi (100 km à l'ouest de Djelfa), a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya. Le wali, Djilali Doumi, avait procédé, samedi, dans le cadre de la célébration de la Journée nationale de la mémoire commémorant les massacres du 8 mai 1945, au lancement du chantier de ce projet visant le raccordement de 500 foyers de ce lotissement, classé zone d'ombre, au gaz naturel, a appris l'APS auprès de la cellule de communication de la wilaya. Ce projet porte sur la réalisation d'un réseau de conduites de gaz d'une longueur de 15 km linéaire et de 22,5 km de réseaux de distribution à l'intérieur du tissu urbain, dans un délai n'excédant pas les huit mois, selon la fiche technique du projet. Cette enveloppe financière, qui s'inscrit dans le cadre du développement des zones d'ombre, a été mobilisée dans le cadre du programme sectoriel complémentaire pour l'exercice 2020 et du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales. Ce projet, dont le lancement a coïncidé avec la commémoration d'une date historique importante (8 mai 1945), a été bien accueilli par les habitants de ce lotissement, qui ont grand besoin de cette énergie vitale, vu le froid rigoureux que connaît cette région en hiver.

## CETTE INTELLIGENCE QUI S'ÉTEINT... Les verrues de l'envers

*Entre le vivre ensemble et le vivre en bonne intelligence les cœurs balancent. Pourtant rien de tel qu'une société qui respire par tous ses pores. Tout en restant au service du collectif pour l'essentiel. Car c'est dans l'essentiel que se joue la destinée collective...*

**A**u lieu de naviguer en solo, de travailler et réfléchir seul soit par mégalomanie mal placée, soit par pur égoïsme, maladif (peut-être aussi une vraie pathologie) ou autre motif qui tient plus ou moins la route, les Algériens ont pourtant tout à gagner en mettant leur intelligence commune au service de leur patrie. Et ne serait-ce pas là l'acte le plus généreux qui puisse être et dont la fonction vitale évidente est de tout mettre en œuvre pour apprendre à vivre en bonne intelligence. Car c'est ce qui fait terriblement défaut entre nos murs. Avec toutes les implications que l'on devine et constate de visu sur le terrain. Où chacun opte quasiment pour la tour d'ivoire comme s'il s'agissait d'un secret d'état. En fait il est dans la nature humaine de vouloir jouer à cache-cache avec l'essentiel ; tandis que s'impose un regard à la fois rétrospectif et introspectif pour mieux cerner la problématique et du vivre en bonne intelligence et du travailler ensemble pour démultiplier les chances de réussite et ou mener à bon port tout projet d'utilité individuelle et public. Puisque les deux étant intimement liés. A ce propos j'ai entendu récemment notre ministre de la culture aborder cette problématique du travailler ensemble dont elle souhaite que tous les concernés en fassent un véritable leitmotiv et surtout un *modus vivendi*. Pour ce faire bien sûr il importe de revenir sur deux ou trois petites choses aussi élémentaires qu'indépassables. Qu'est-ce à dire ? D'abord que personne n'a le monopole de la vérité et que donc en parlant de ce principe chaque membre d'un



groupe social est invité à donner le meilleur de soi, apporter sa touche et sa contribution tout en se fondant dans le collectif. Et à ce niveau aussi il convient de relever que se fondre dans l'entité ne signifie nullement disparaître, loin s'en faut. Juste qu'il y a un dédoublement de la personnalité qui reste toujours la même mais qui est sollicitée et mise à contribution à deux paliers distincts et indissociables toutefois question direction opérationnelle. Quoiqu'il en soit on doit à la vérité de dire et surtout admettre que

yedwahdamatseffaqqh et ce proverbe du terroir est en l'occurrence plein de sagesse et porteur des valeurs d'entraide et de solidarité que nos aînés notamment ont de tout temps cultivées. Sans n'être pourtant ni des intellos encore moins des technocrates. A peine des lettrés pour les plus chanceux pour ne pas dire privilégiés. Mais parvenant dans tous les chantiers lancés à leur initiative au niveau microcosmique s'entend à faire du bon boulot. De celui qui marque et reste dans l'imaginaire parce qu'estampillé et frap-

pé du sceau et label de qualité. En réalité et il serait malhonnête de l'esquiver, l'individualisme poussé à tout à condition d'en sortir. D'où l'absolue nécessité à réinvestir toutes ces valeurs d'antan dilapidées et ou égarées en cours de trajectoire plus chahutées que rectilignes...Et c'est en empruntant ces voies tout indiquées qu'il est dans nos cordes de booster tout le potentiel créatif et imaginaire existant et lui injecter cette dose d'énergie à même de rendre à César ce qui lui appartient.

Dans cette optique l'émergence de compétences est la résultante de l'addition des énergies sinon des ressources humaines façonnées pour les besoins d'une cause commune portée de bout en bout par différentes générations mais imprégnées des mêmes valeurs. Car il nous faut ce dénominateur commun sinon ce point d'intersection où nous retrouver autant pour une pause salutaire que pour des projets porteurs d'intelligence et d'expertise...En vérité toutes les initiatives devraient converger vers un mieux-être collectif, cette plus-value sans laquelle rien de bien transcendant ne saurait prétendre à l'existence. Pour ensuite se faire entendre au mieux dans un environnement spatio-temporel élargi et répondant davantage à la configuration globale de la société et ses nouvelles exigences. Car le monde va trop vite et du jour au lendemain un autre prêt à penser impose sa présence et remet tout en question. Avec tous les traumatismes qu'on peut imaginer. Alors prudence est mère de sûreté...

Amar Zentar

## CONVENTION ENTRE LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET L'ONPPE Promotion de l'enfance

Le ministère de la Culture et des Arts et l'Organe national de la protection et de la promotion de l'enfance (ONPPE) ont signé une convention portant appui à la coopération et de la coordination bilatérales pour renforcer la protection des droits de l'enfant et la promotion de l'enfance.

Cosignée par la ministre de la Culture, Malika Bendouda et la présidente de l'ONPPE, Meriem Charfi, en présence des cadres des deux départements, la convention a pour objectif "la définition des conditions et des modalités d'élargissement de la coopération entre le ministère et l'ONPPE. En vertu de cette convention les deux parties procèdent à la prise de mesures pour renforcer la coopération et l'échange d'expertise en matière de promotion et de protection de l'enfance et d'encouragement des activités culturelles dédiées aux enfants à travers l'élaboration de programmes nationaux communs. La convention porte sur l'organisation en collaboration d'activités culturelles pour enfants telles que le festival de la bande dessinée, de la littérature et du livre des jeunes et le festival de la lecture".

Elle a également pour objectif de permettre aux enfants aux besoins spécifiques d'accéder aux espaces publics de lecture tout en offrant cette frange les facilités nécessaires, en sus de l'intégration des enfants aux différents ateliers artistiques et pédagogiques (musique, dessin, théâtre) et de la création de clubs culturels. La cérémonie de signature a eu lieu à l'occasion de l'organisation d'une journée d'études sur "le droit des enfants autistes à la culture". Inter-



venant à cette occasion, Mme. Bendouda a affirmé "nous avons réalisé, aujourd'hui, un premier pas pour les enfants autistes qui, eu aussi, ont le droit d'accéder à la culture". "Les espaces de culture relevant du ministère, notamment les bibliothèques sont mobilisés pour offrir une animation culturelle à cette catégorie", a-t-elle souligné. Mme Bendouda a souligné la nécessité d'intensifier la matière culturelle destinée à cette catégorie, rappelant avoir adressé il y a un an une «instruction aux institutions sous tutelle afin d'aménager leurs espaces aux personnes aux besoins spécifiques à travers toutes les

wilayas. Pour sa part, Mme Cherfi a salué, dans son allocution, l'initiative de conclure une convention de coopération entre ses services et ceux du ministère de la Culture et des arts, qui concerne « l'élargissement du cercle de coopération et l'encouragement des activités culturelles et artistiques destinées aux enfants sans discrimination grâce à l'élaboration de programmes nationaux communs concernant la vie et la culture de l'enfant ». A cette occasion, elle a rappelé que l'intérêt accordé par notre pays à la protection des enfants découle de notre héritage, un intérêt qui ne cesse d'enregistrer des progrès remarquables dans la réalisation de plus d'acquis et de réalisations dans le cadre d'une politique nationale globale basée sur l'arsenal juridique qui consacre les droits de l'enfant et sur la mise en œuvre des obligations internationales pertinentes de notre pays, notamment la Convention internationale des droits de l'enfant dont l'Algérie a été parmi les premiers pays à ratifier. Mme Cherfi a évoqué les efforts de l'Organe en faveur des enfants autistes, soulignant que « l'indicateur le plus important de l'avancement de la civilisation des nations réside dans leur attachement à l'éducation des générations, notamment les enfants aux besoins spécifiques et les autistes.

La manifestation a été marquée par des interventions sur la «santé mentale des enfants» et les «préoccupations des familles d'enfants autistes via le numéro vert 1111 de l'Organe», en sus des «expériences des associations spécialisées dans le domaine de prise en charge de cette catégorie».

LALLA BOUNA ENCHANTÉE

### Création de l'orchestre philharmonique «Bouna»

Un orchestre philharmonique "Bouna" vient d'être formé à l'annexe de l'institut régional de formation musicale d'Annaba par l'association culturelle de wilaya "orchestre philharmonique Bouna" créée récemment, a-t-on appris dimanche de la chargée de communication de l'association, Mme Fatima-Zahra Bouledroua. Cet orchestre se fixe pour objectif de "préserver le patrimoine musical local et national, de l'enrichir et de permettre aux jeunes talents de toutes les catégories d'âge de s'épanouir", a indiqué à l'APS Mme Bouledroua. L'orchestre permettra aux formateurs et étudiants en musique de se familiariser avec les classiques de la musique universelle, de préserver, d'enrichir et de promouvoir le patrimoine musical local et national à travers le pays et à l'échelle internationale, a précisé la même source. L'orchestre philharmonique "Bouna" est constitué d'environ 30 musiciens dont 14 violonistes outre des pianistes, des saxophonistes, clarinettes et des guitaristes. Il active au sein de l'annexe de l'institut régional de formation musicale qui se trouve dans la commune d'El Bouni, a-t-on indiqué.



## EN PRÉVISION DE L'AID EL FITR

# La gendarmerie nationale élabore un plan de sécurité spécial

*Le Commandement de la gendarmerie nationale a élaboré un plan de sécurité spécial, à l'occasion de l'Aid El Fitr reposant essentiellement sur le renforcement de ses unités à travers l'ensemble des wilayas du pays.*

Elles seront chargées de veiller à la préservation du climat de quiétude et de tranquillité des citoyens, a indiqué hier un communiqué du commandement de la gendarmerie nationale. Une série de mesures sécuritaires et de gestion de la circulation routière ont été ainsi prises par le commandement de la Gendarmerie nationale qui a procédé à un déploiement «rationnel» et «efficace» de ses unités sur le terrain, à travers les brigades pédestres et mobiles, présentes dans les places publiques, les mosquées, les gares, les axes routiers et au niveau des agglomérations qui connaissent un flux important de voitures et de voyageurs, a-t-on appris auprès du même corps de sécurité. «Tous les moyens matériels et humains ont été requis pour assurer la continuité du service durant cette période qui se caractérise par une plus grande affluence des citoyens au niveau des marchés, centres commerciaux, et stations de transport», a assuré la même source. «L'ensemble des unités de la Gendarmerie nationale: brigades territoriales, brigades de sécurité routières,



sections de sécurité et d'intervention, unités d'intervention, brigades aériennes sont mobilisées, à cet effet», précise-t-on encore.

Les unités de la Gendarmerie nationale déployées sur l'ensemble du territoire national, vont intensifier les patrouilles en motocycles et à bord de véhicules de service et dresseront des points de contrôle à l'entrée des villes, des autoroutes et voies express, ainsi que sur tout le réseau routier et le réseau ferroviaire pour garantir la sécurité des citoyens, notamment durant les derniers jours qui précèdent l'Aid-El-Fitr compte tenu de la densité de la circulation routière à cette période » ajoute-t-on. Un numéro vert le 1055 est mis à la disposition des citoyens pour prendre en charge leurs préoccupations à travers ses différentes unités, fixes et mobiles. Le commandement de la Gendarmerie nationale appelle les usagers de la route à plus de prudence sur les routes et à respecter le code de la route afin de préserver leurs vies et les vies d'autrui.

S. A.

### ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

## Un mort et 196 blessés en 24 h

Une personne a trouvé la mort et 196 ont été blessés, dans plusieurs accidents de la route, survenus durant la période, allant du 9 au 10 mai 2021, a indiqué hier, un communiqué de la protection civile. « Les victimes ont été prises en charge, puis évacuées, vers les structures sanitaires locales », a-t-on encore ajouté. En outre, les unités de la protection civile ont enregistré, au total 2 537 interventions, pour répondre aux appels de secours, ou suite à des accidents de la route, des accidents domestiques, ou encore l'évacuation sanitaires et l'extinction d'incendies, a noté le communiqué de la direction générale de la protection civile. A signaler l'intervention des unités de la protection civile de la wilaya de Biskra pour le repêchage les corps de 02 enfants décédés noyés dans les réserves d'eaux, a-t-on appris encore. «La première victime est un enfant âgé de 13 ans noyé au niveau de la zone agricole NOUMER, commune de Laghrouse, daïra de Foughala. La deuxième

victime est un enfant âgé de 15 ans noyé dans une marre d'eau, à la cité BRINISSE, commune d'EL Kantara, Biskra. Les services de la protection civile sont également intervenus à Alger suite à l'effondrement d'un mur à la cité Douib, dans la commune d'El Biar, causant des blessures à 02 personnes, traitées sur place puis évacuées vers l'hôpital de Béni Messous, selon la même source. «Les éléments de la protection civile sont intervenus pour l'extinction de 2 incendies urbains et divers au niveau des wilayas d'Annaba et Jijel» a ajouté la même source. S'agissant des activités de lutte contre la propagation du coronavirus les unités de la protection civile ont effectuées, durant une semaine, 85 opérations de sensibilisation, à travers le territoire national, portant sur la pandémie, en mobilisant, 293 agents de la protection Civile, tous grades confondus, aussi 60 ambulances et 27 engins d'incendie, a conclu le communiqué. **Samia Acher**

### BECHAR

## Un réseau de narcotrafiquants démantelé

Un présumé réseau criminel de narcotrafiquants, composé de 3 individus, a été démantelé à Bechar et une quantité de 21,5 kg de kif traité, qui était en leur possession, saisie par le service régional de lutte anti-drogue, a rapporté dimanche la cellule de communication de la Sûreté de wilaya de Bechar. L'opération policière a été réalisée avec le soutien des services spécialisés du secteur militaire opérationnel de la troisième région militaire (3e RM), suite à des renseignements policiers faisant état de la conclusion imminente d'un contrat d'achat de drogue entre un individu résidant à Bechar et deux autres personnes originaires d'Alger, a-t-on précisé. La mise en place d'un dispositif sécuritaire de recherches et d'investi-

gations, sous la supervision de la justice, des 3 mis en cause, qui ont été présentés devant la justice et placés en détention provisoire pour notamment "détention illégale de drogue à des fins de commercialisation, mise en vente, obtention et achat à des fins de vente, et transport et possession de drogues illégalement". Ils sont également poursuivis pour «possession de drogues illégalement aux fins de commercialisation illégale, de transport et de stockage en transit dans le cadre d'une bande criminelle organisée, l'importation de drogues d'une manière illicite et la contrebande à un degré dangereux menaçant l'économie nationale et la santé publique», a fait savoir la cellule de communication de la Sûreté de wilaya..

### PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT À BOUMERDÈS

## 118 infractions enregistrées

La brigade de la police de l'urbanisme et de la protection de l'environnement, relevant de la session de wilaya de la sûreté publique de la wilaya de Boumerdes a enregistré durant les quatre premiers mois, de l'année en cours, 118 infractions, a-t-on appris, hier auprès des mêmes services de sécurité. Parmi elles, 84 affaires sont liées à la construction de bâtisses sans permis, 12 autres sont relatives à l'exploitation de biens de l'Etat, 4 affaires ayant trait aux travaux de démolition et réhabilitation d'une façade sans autorisations, 13 affaires en rapport avec le forage, la construction, aménagement de parcelles de terrain et de lieux publics qui dépassent les bornes réglementaires fixées sans autorisation, a ajouté la même source.

Samia. A.

## Qahwa fi goubli |

Quand le couple va, tout va dit-on. Et transposé à une société entière ce postulat prend davantage de relief. D'ailleurs les gens sans relief n'inspirent pas confiance. Et encore moins les peintres. Ben oui qu'est-ce tu veux qu'un peintre fasse de visages éteints, ternes sinon peu expressifs ? Après tu me diras que ces mêmes créateurs sont capables à partir de rien de produire des chefs d'œuvre. Pourquoi ? Parce qu'ils voient et sentent des choses que le commun des mortels ne saurait deviner. En fait, l'art c'est un peu comme la vie : tu y trouves des phénomènes, des cons, des imbéciles heureux, des génies, bref la liste n'est pas limitative Mais tout ce beau monde, au fond, est embarqué dans

## Entre la boule et la bulle...

(presque) la même galère. Seule l'embarcation diffère...Selon qu'on soit de la lignée des harragas ou de celle des hors bords des enfants de la nomenclatura.

Dans une autre manière de voir et concevoir, il existe d'autres possibilités de lire les desseins d'une vie.

La vie est faite de joies et de déceptions une espèce de couple maudit qui tente bon an mal an de faire bon ménage au moins à défaut d'un vrai vivre ensemble...C'est la femme qui fait souvent le couple pendant que l'autre bat la coulpe...Moi ce qui me tue c'est surtout ce sentiment d'impuissance à ne pouvoir rien faire parce qu'à ce niveau du territoire intime à chacun il m'est

interdit de faire. Pas par crainte ou par peur mais surtout par respect. Pourtant il n'y a pas plus terrible que de savoir son ami en souffrance. Pourtant dans certaines situations s'impose un devoir d'ingérence...car y a trop de femmes fahlate et méritantes enfermées ; elles sont si soumises et surtout si attachées à leurs enfants qu'elles subissent les affres du mâle avec une touchante philosophie. Je ne voulais pas employer le mot résignation mais je sais qu'il y a d'autres manières de vivre sa vie. Mais sans doute qu'entre garder sa bulle pour ne pas perdre la boule le choix est vite fait...

A. Zentar

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE LA SANTE DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE  
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION DE LA WILAYA DE BLIDA  
ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE DE PROXIMITE DE L'ARBAA

NIF : 008708219026541

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 01/2021

L'Établissement public de santé de proximité de l'Arbaa lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, pour l'acquisition des produits pharmaceutiques répartis en lots séparés. Les lots sont des grés comme suit :

- Lot n°01: L'ensemble des produits d'hygiène médicale et d'exploration
- Lot n°02: Réactifs et produits de laboratoire
- Lot n°03: Objets de pansements
- Lot n°04: Produits et consommables dentaires
- Lot n°05: Arbaestiques
- Lot n°06: Consommables et non tissés
- Lot n°07: Produits à usage préventif
- Lot n°08: Moyens de protection
- Lot n°09: Articles nécessaires à la gestion des DASRI

Les soumissionnaires peuvent porter sur un ou plusieurs de l'ensemble des lots.

- Les candidats intéressés agréés par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière ou Ministère d'habitat, ayant la qualité de fabricant des produits pharmaceutiques, importateurs des produits pharmaceutiques, représentant eux-mêmes, distribués ou possesseurs des produits pharmaceutiques.
- Ayant une attestation de bonne réputation délivrée par un opérateur public pendant les trois (03) dernières années en relation avec l'objet du cahier des charges (produits pharmaceutiques) pouvant attester la bonne exécution auprès de la direction de l'Établissement public de santé de proximité de l'Arbaa - bords, des marchés, sis à Rue OSMANI Seld l'Arbaa, contre paiement de la somme de trois millions de dinars (3000 DA) non remboursable.

Les offres doivent être composées d'un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

- 1- Dossier de candidature :** doit comprendre ce qui suit :
  - Une déclaration de candidature selon le modèle joint en annexe dûment renseigné
  - Une déclaration de probité selon le modèle joint en annexe dûment renseigné
  - Les statuts soit les accords
  - Les documents relatifs aux nouvelles habilitations des personnes à engager le soumissionnaire
  - Les documents permettant d'évaluer les capacités des candidats des soumissionnaires
    - a) -capacités professionnelles : l'agrément du Ministère de la Santé et de la réforme hospitalière ou Ministère d'habitat
    - b) -capacités financières : les bilans comptables des trois dernières années (2017-2018-2019) vus par un commissaire aux comptes ou un comptable agréé, ainsi que les rôles et taxes françaises
    - c) -capacités techniques : pour les références professionnelles il ya lieu de présenter des attestations de bonnes réalisations
  - Moyens humains affectés à la CNAS justifie la déclaration CNAS
  - Moyens matériels justifiés par des factures et des cartes grises, photos d'existence en cours de validité ou contrat de location notaire en cours de validité si le véhicule ne fait pas partie des biens du soumissionnaire
- 2- Offre technique :** doit comprendre ce qui suit :
  - La déclaration à soumettre selon le modèle ci-joint signée, datée, scellée et renseignée sous peine d'annulation
  - Le montant net des charges par lot sur le soumissionnaire devra être page et pour la partie matérielle il est accepté dans la dernière offre
  - Le certificat d'origine algérienne des produits dérivés par la chambre algérienne du commerce et de produits est fabriqué en Algérie
  - Un métrage technique justifié signé et daté, cacheté (selon le modèle ci-joint) (pièce obligatoire)
  - Lettre d'engagement attestant que le produit pharmaceutique proposé est compatible avec le matériel médical existant pour le : N° 01 (Réactifs et produits de laboratoire) (selon le modèle ci-joint)
  - L'engagement du délai de livraison (selon le modèle ci-joint)
  - Fiches techniques ou catalogues permettant de définir le produit et ses caractéristiques pour les lots 01 et 02 et un échantillon des produits pour les lots 3 à 9.
- 3- Offre financière :** doit comprendre ce qui suit :
  - La lettre de soumission
  - La bordereau des prix unitaires (BFU)
  - La devis quantitatif et estimatif (DQE)

Les trois dossiers ci-dessus seront insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une seule enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

« A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres  
Appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales

N° 01/2021 – Acquisition des produits pharmaceutiques en lots séparés au profit de l'établissement public de santé de proximité de l'Arbaa »

Le délai de préparation des offres est fixé à quinze (15) jours à compter de la date de la première parution du présent avis d'appel d'offres dans le presse nationale ou le BOMOP. Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période égale à la durée de préparation des offres majorée de trois (03) mois.

Les offres doivent être déposées le dernier jour du délai de préparation des offres avant 17h00, au niveau de la direction de l'Établissement Public de Santé de Proximité de l'Arbaa - le sous-direction des finances et des moyens-bureaux des marchés publics sis à Rue Osmani Seld l'Arbaa. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de rapatriement légal, la date de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires seront cordialement invités à assister l'ouverture des plis qui se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 13h00 au siège de la direction de l'établissement public de santé de proximité de l'Arbaa.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE CHLEF  
DIRECTION DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORT

## MISE EN DEMEURE N° 02

L'entreprise de réalisation ETB/SNC BEN CHACHOU : M: BOUMESSOUD Mohamed, « sis à Zone Mixte n° 26 Chetia – Chlef », titulaire du marché n° 176/2012 approuvé par la CMW le 11/04/2012 relatif à l'opération Suivi, Réalisation de cinq (05) Aires de jeux de football, Projet : Réalisation d'une Aire de jeux de football à Chlef, Et après le choix de terrain pour réaliser le projet  
-Vu la mise en demeure N° 01/2021 publié aux journaux officiels « El Moudjahid Eljawi » et « Marocina ».

**Est mise en demeure à l'effet de:**

- Démarrage effective des travaux.
- Exécution des travaux selon les règles de l'art.
- Mise en place d'un effectif d'ouvriers qualifiés et suffisant.
- Désigner un représentant permanent de l'entreprise.

Et il est clair que votre entreprise bénéficie d'un délai de (48) quarante huit heures, à compter de la publication de cette annonce dans les journaux nationaux et du bulletin officiel des marchés publics BOMOP.

Faute de quoi la résiliation du marché sera prononcée aux torts exclusifs de l'entreprise



Votre quotidien  
chaque jour  
chez votre buraliste

## PALESTINE

**Erdogan condamne le «terrorisme» israélien**

Le président turc Recep Tayyip Erdogan a condamné hier ce qu'il a qualifié de «terrorisme» israélien à Al-Qods après de nouveaux heurts violents qui ont fait des centaines de blessés sur l'esplanade des Mosquées. Lors d'entretiens téléphoniques séparés avec le président palestinien Mahmoud Abbas et le chef du Mouvement Hamas au pouvoir à Ghaza Ismaïl Haniyeh, M. Abbas a «condamné dans les termes les plus forts les attaques israéliennes abominables à Jérusalem», affirmant qu'elles constituaient des actes de «terrorisme», selon la présidence turque. M. Erdogan, qui prend régulièrement la défense des Palestiniens face à Israël, a en outre affirmé qu'il ferait «tout ce qu'il peut pour mobiliser le monde, notamment musulman, pour mettre fin au terrorisme et à l'occupation israéliens», selon la même source. Plus tôt, son porte-parole Ibrahim Kalin a appelé Israël à «cesser d'attaquer les Palestiniens et empêcher les occupants et les colons d'entrer dans la sainte Mosquée (d'Al-Aqsa)». «Le monde doit agir pour mettre fin à cette agression israélienne interminable contre des civils non armés sur leur propre terre», a-t-il ajouté sur Twitter. Le Directeur de la communication de la présidence turque, Fahrettin Altun, a renchéri en appelant la communauté internationale à «remettre cet Etat d'apartheid à sa place». «Nous lançons un appel au monde musulman: il est temps de dire +stop+ aux attaques lâches et tyranniques d'Israël (...) Que l'enfer brûle pour les tyrans !», a-t-il ajouté sur Twitter. Des centaines de Palestiniens ont été blessés hier lors de nouveaux affrontements avec des policiers israéliens sur l'esplanade des Mosquées, après un week-end de violences dans la Ville sainte, selon les secouristes palestiniens. La reprise des violences a coïncidé avec «la Journée de Jérusalem», marquant selon le calendrier hébraïque la conquête de Jérusalem-Est par l'Etat hébreu.

**LE CONDITIONNANT À L'AVANCÉE DES DISCUSSIONS SUR SON PROGRAMME NUCLÉAIRE****Téhéran prêt à prolonger un accord d'inspection**

*L'Iran s'est dit prêt hier à prolonger un accord permettant à l'ONU de surveiller certaines de ses activités dans le domaine nucléaire si les négociations avec les grandes puissances sur son programme se poursuivaient «sur la bonne voie».*

Des tractations se déroulent à Vienne pour tenter de faire revenir les Etats-Unis dans l'accord sur le nucléaire iranien de 2015 -après le retrait unilatéral opéré par l'ancien président Donald Trump- et pour annuler les sanctions américaines rétablies dans la foulée. En échange, Téhéran s'engagerait à respecter de nouveau ses obligations concernant la limitation de son programme nucléaire. En riposte au retrait américain, Téhéran s'est en effet progressivement affranchi à partir de 2019 de la plupart de ses engagements clés. Un accord conclu en février --une «solution temporaire»- permettant aux inspecteurs de l'agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) d'accéder à certains sites iraniens arrive à expiration en mai. Selon le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères Saïd Khatibzadeh, un report de cette date-butoir du 21 mai est envisageable si "les négociations sont sur la bonne voie et que Téhéran est également d'accord". "Comme nous ne sommes pas pressés de conclure ces discussions, sans vouloir non plus les faire traîner (...), nous ne voulons pas qu'une quelconque date empêche notre équipe de négociation de suivre précisément les instructions de Téhéran", a-t-il déclaré à des journalistes. L'Iran a toutefois suspendu certaines «mesures volontaires de transparence», notamment les inspections de sites non nucléaires y compris des sites militaires suspectés de mener des activités liées au nucléaire. Téhéran a aussi refusé l'accès de l'AIEA aux



enregistrements de ses caméras de surveillance installées dans les installations nucléaires iraniennes. L'Organisation iranienne de l'énergie atomique (OIEA) a prévenu que les caméras continueraient de filmer mais que les enregistrements pourraient être supprimés si les sanctions américaines n'étaient pas levées à la fin de la période de trois mois. Le négociateur en chef iranien Abbas Araghchi a espéré vendredi que les négociations se

concluront «le plus tôt possible». Selon lui, les Américains ont «indiqué être prêts à lever une grande partie des sanctions» mais sans aller assez loin. M. Khatibzadeh a souligné que Washington avait effectué des avancées importantes mais il a ajouté que Téhéran avait également demandé la levée de sanctions ayant "pour but de détruire" l'accord quand elles ont été rétablies par Donald Trump.

R. I./AFP

## NIGERIA

**Dix fidèles enlevés dans une mosquée**

Des hommes armés ont enlevé hier 10 fidèles dans une mosquée dans le nord-ouest du Nigeria, près de la frontière avec le Niger, a-t-on appris auprès de la police. Des bandes armées, dont les membres sont localement appelés «bandits», terrorisent les populations du centre-ouest et du nord-ouest du Nigeria, pillant des villages, volant le bétail et se livrant à des enlèvements de masse pour obtenir des rançons. Les attaques dans les mosquées sont toutefois fort rares. hier, vers

01h00 GMT, des hommes armés sont entrés dans une mosquée de Jibiya, dans l'Etat de Katsina, où 47 personnes participaient à des prières dans le cadre du ramadhan, a indiqué le porte-parole de la police de l'Etat, Gambo Isa. «Les bandits ont enlevé 40 fidèles, les faisant sortir de la mosquée pour les entraîner en forêt», a-t-il ajouté. «Ils ont été poursuivis par des policiers, assistés de groupes locaux d'autodéfense et d'habitants de la ville, et ils ont réussi à libérer 30 des otages», a affirmé le

porte-parole. Les kidnappeurs ont pris la fuite avec 10 fidèles. Les assaillants seraient venus de la forêt de Dumburum, dans l'Etat voisin de Zamfara, où ils disposent de plusieurs repaires, selon le porte-parole. Ces groupes criminels agissent par appât du gain, et a priori sans motivation idéologique. Mais de nombreux experts ont mis en garde contre leur rapprochement avec les groupes djihadistes présents dans le nord-est du pays, à des centaines de kilomètres.

## BURUNDI

**Au moins 12 morts dans une embuscade**

Au moins douze personnes, dont un officier supérieur de l'armée, ont été tuées et plusieurs blessées dimanche soir dans une embuscade tendue contre des véhicules dans le centre du Burundi, a-t-on appris hier de sources concordantes. La police avait évoqué dimanche soir sur Twitter un bilan de huit morts lors d'un «vol à main armée sur quatre véhicules» à Muramvya, ville située à une cinquantaine de kilomètres au nord-est de la capitale économique Bujumbura. Mais plusieurs sources interrogées lundi par l'AFP ont fait état de 12 morts. «Dix personnes ont été tuées sur le champ et deux autres, dont une petite fille, ont succombé à leurs blessures», a déclaré une source administrative sous couvert d'anonymat. «Il y a onze corps dans la morgue de Muramvya et un douzième corps, une femme qui a succombé pendant son transfert vers un hôpital de Bujumbura, se trouve dans une morgue là-bas», a également indiqué une source médicale. Une dizaine de personnes ont également été blessées, selon cette source médicale et des témoins. «Nous sommes attristés de voir encore une fois le Burundi perdre ses enfants par la faute de bandits. (...) Tous les criminels doivent être mis hors d'état de nuire», a réagi le président Evariste Ndayishimiye dans un tweet hier. Un officier de l'armée burundai-



se, le colonel Onesphore Nizigiyimana, ainsi qu'une de ses filles figurent parmi les victimes, selon la source administrative et des proches. Il revenait d'une fête familiale avec son épouse et ses trois filles quand l'attaque a eu lieu. «L'embuscade a été tendue à quatre kilomètres du centre-ville de Muramvya par une dizaine d'hommes fortement armés qui ont tiré sur la voiture du colonel lorsqu'elle est arrivée à cet endroit, puis ils l'ont incendiée. Le colonel et une de ses filles ont été carbonisés dans leur véhicule», a précisé la source administrative. Entre-temps, trois autres véhicules, dont un bus, sont arrivés sur place et ont également été attaqués avec des fusils et des grenades. «Les gens sont sous le choc car c'était une véritable opération militaire», a témoigné à l'AFP un habitant de Muramvya, sous couvert d'anonymat: «Ce groupe s'est replié ensuite dans la forêt de la Kibira après avoir pillé tout ce qui pouvait l'être». De telles embuscades sont de plus en plus fréquentes au Burundi. Au moins une dizaine de personnes avaient été tuées dans plusieurs attaques de ce type fin 2020. Mi-avril, sept personnes avaient également été tuées dans la localité de Rusaka, dans la province voisine de Mwaro, dans l'attaque d'un bar attribuée par la police à des bandits armés.

## Le Hadith

« Ô vous les gens! Lorsque vous demandez à Allah, demandez lui en étant certains de l'exaucement car certes Allah n'exauce pas à un serviteur qui l'a invoqué avec un coeur inattentif »  
(D'après Abdallah Ibn 'Amr)

## Al-Aya

{ Souvenez-vous de Moi et Je Me souviendrai de vous. Et soyez-Moi reconnaissants et ne Me méconnaissez pas ! }  
(Sourate la Vache, Verset 152)



<b>Iftar</b>
19h49
<b>Imsak</b>
03h53

# Invocation et Rappel d'Allah

**L'homme ne vit pas seulement de pain ! Il existe une autre nourriture qui contribue à l'équilibre et assure la plénitude de son être. Cet équilibre et cette plénitude ont leur source en Islam et précisément dans le duo constitué par le Rappel (Dhikr) d'une part et l'Invocation (Douaa) d'autre part.**

En Islam, l'invocation et le rappel de Dieu sont les origines de la stabilité, et de la douce tranquillité face aux circonstances et aux difficultés de la vie. A notre époque la culture s'est généralisée, les connaissances humaines se sont répandues ; offrant à l'individu de part sa situation, moyens d'occupation et loisirs divers. Malgré tous ces moyens, force est de constater, la croissance des troubles nerveux, la complexité des problèmes, la généralisation des séditions et des incrédulités.

De nombreuses causes sont à l'origine de ce syndrome, tel que le débris des coeurs dévastés, le refus de s'attacher à la providence, de s'y fier et de s'y reposer. La négligence des apathiques de faire appel à Dieu ne fait que barrer le chemin de la Vérité. L'invocation de Dieu par la parole qui se traduit par la soumission et l'humilité des coeurs par la tendresse des organes, contribue à diriger l'individu sur le droit chemin, à lui faire comprendre la mission qui lui est attribuée par essence à établir son niveau de grande dignité auprès des nobles, ainsi cet individu adorera Dieu en toute quiétude et conviction, avec sacrement de confirmation, vérité, et sincérité. Par la présence de son Créateur Tout Puissant lui, il se dévouera aux préceptes dans Ses ordres divins, Ses prohibitions, il se soumettra coeur et âme à l'ordre Divin, et ainsi il jouira du repos et de la douce tranquillité et se fiera au destin du Seigneur, persévérant devant toute disette, crise et calamité. C'est alors que l'homme deviendra lucide, et acquerra un état d'éveil permanent et une surveillance totale de tous ses agissements.

Dieu par Ses commandements nous incite à le rappeler et à multiplier nos invocations, ainsi le Seigneur nous dit :

**"Oh, vous les croyants, rappelez-vous Dieu par maints rappels, et matin et après-midi, chanter de Lui pureté."**(Sourate Les Coalisés, Verset 41 et 42).

**"Souvenez-vous de Moi et Je Me souviendrai de vous. Et soyez-Moi reconnaissants et ne Me méconnaissez pas !"** (Sourate la Vache, Verset 152).

Dans un hadith Qoudoussi rapporte par les deux Imams Boukhari et Muslim, Dieu nous comble de ses bienfaits et nous dit :

**"Je me tiens à l'opinion que mon serviteur se fait de Moi, Je suis avec lui tant qu'il se souvient de Moi, s'il M'invoquait dans sa propre personne, Je l'invoquerais en Moi, s'il M'invoque au sein d'une foule, Je l'invoquerais au sein d'une foule plus noble, s'il se rapprochait de Moi d'un empan, Je Me rapprocherais de lui d'une**



**coudée, Je me rapprocherais de lui d'une coudée Je Me rapprocherais de lui d'une brassée, s'il venait vers moi à la marche, J'irais à son encontre au galop."**

A travers cette parole sainte nous ne pouvons qu'admirer la contrepartie des bienfaits que le Seigneur avance à ceux qui se guident vers Lui.

L'invocation et l'appel à Dieu sont à la tête des bonnes actions ; c'est ainsi que le Prophète Mohammed (Q.S.S.L) recourait aux invocations par tout événement et ne cesse de recommander pour cette parole a cet homme qui l'interrogeait sur quoi il devait passer sa persévérance devant les devoirs religieux devenus nombreux :

" Maintiens ta bouche tendre et fraîche par le rappel de Dieu."

L'invocation englobe toute oeuvre obéissante à Dieu, et qui consiste à rappeler à l'individu les innombrables faveurs et privilèges de Dieu sur la créature humaine. Ces invocations et ces louanges à Dieu obéissent aux recommandations suivantes:

### 1. LECTURE OU RECITATION DU CORAN.

Point de doute, la lecture du saint Coran est au sommet du rappel, parce qu'elle rappelle aux croyants la grandeur et la magnificence du Seigneur, Son mérite et Sa dignité. Elle rétablit le lien avec Dieu sur la base de diligence et de crainte, par la réflexion sur l'éternité du Créateur et Sa Disposition sur l'univers. Le Coran est un récit de réveil et d'appel à l'orientation sur le droit chemin.

### 2. LA PRIERE

Il s'agit de l'office rituel. Le croyant se recueillera assidûment, avec constance et sobriété dans le service de Dieu, incline et prosterne en récitant la parole de Dieu, chantant Sa gloire et Sa louange. Les offices de la prière constituent par essence des mets spirituels guidant le croyant durant toute sa journée en présence de son Créa-

teur Tout Puissant, bien éloigné des vileries et actes désapprouvés de Dieu, portant en soi un coeur plein de crainte et de soumission à la Grandeur et la Majesté du Créateur.

### 3. L'ADORATION DE DIEU AU DELA DE TOUT.

Par l'amour véritable de Dieu, l'individu dédaigne le plaisir limite de la vie, et sacrifie son âme et ses biens au service de son Créateur, il investira sa fortune dans les directives de Dieu, sur de Son engagement, il sacrifiera son âme et sa richesse tout en étant convaincu qu'elles ne sont que des apprêts et moyens offerts par Dieu pour une juste lutte, et qu'il les a rachetés de Son serviteur par le Paradis. Ainsi Dieu le confirme par le saint Coran :

**"Oui, aux croyants le Paradis. Ainsi Dieu a-t-il acheté leurs personnes et leurs biens".** (Sourate le Repentir, verset 111).

Dieu a aussi ordonné au croyant d'être persévérant dans les moments difficiles, et de multiplier Son rappel croyant à la vérité de Sa promesse juste : **"Oh, les croyants, lorsque vous rencontrez un groupe, alors soyez fermes, et rappelez-vous bien Dieu ; Peut-être réussirez-vous."**

4. Parmi les rappels aussi, nous insistons sur l'état de fermeté du musulman devant l'appel de ses désirs, de sa passion et des tentations diaboliques. Lorsque l'individu se hâte à commettre une turpitude ou une désobéissance quelconque, la vertu de la foi le mettra en garde des conséquences de la déviation, et le préservera de choir dans tout anathème, et ce par crainte du châtement du Tout Puissant réserve aux désobéissants. Ainsi le fidèle s'écartera de toutes iniquités et se dirigera droit vers l'obéissance de Son Créateur. C'est ainsi que Dieu nous éclaire cette situation :

**"Rien d'autre, en vérité : sont croyants ceux dont les coeurs s'effraient quand on mentionne Dieu, et quand Ses versets**

**sont récités, cela fait croître en la foi ; et ils placent confiance en leur Seigneur."**(Sourate les Dépouilles, Verset 2).

5. Le fondement du rappel réside dans la connaissance de Dieu avec Ses plus beaux noms et Ses nobles attributs qui guident le croyant vers la morale divine, car il y a de morale que celle de Dieu ; qui parfaitement saisie par le croyant, ne cesse d'augmenter son désir ardent de s'y imprégner. Comment le serviteur ne pourrait pas être indulgent envers les créatures, alors que son Créateur est le Tout-Misericordieux ? Comment ce serviteur peut-il ignorer la justice et l'équité dans tous ses agissements, alors que son

Dieu est Excellent et Généreux, et ne s'habituerait-il pas à l'excellence et la générosité ? Comment ce serviteur ne peut-il pas admirer la constance de Dieu, et se dompter ... l'endurance et a la patience ?

Notre Prophète Muhammed (Q.S.S.S.L), s'est distingué par des invocations et rappel durant toute sa vie ; lors du sommeil et de l'éveil, lors d'une maladie et du rétablissement, avant et après les repas, lors de la chute de la pluie et des souffles de vents, lors de la rentrée au foyer et à la mosquée ainsi qu'à la sortie, matin et soir, à chaque épreuve douloureuse ou dans des circonstances heureuses, etc...

Ce ne sont que des invocations et rappel fixes et établis par le Prophète et propre à chaque événement. Celui qui les retient dans son coeur et les transmettra au fil des temps aux générations demeureront pour lui une aide et un soutien incontestable dans cette vie, et une lumière le jour du jugement dernier.

Rappelons que Dieu dit :

**"Ceux qui croient, et dont les coeurs se tranquilissent au rappel de Dieu, N'est-ce pas que les coeurs se tranquilissent au rappel de Dieu ?"** (Sourate le Tonnerre, Verset 28)

# Mkhabez à la noix de coco



## INGRÉDIENTS

3 mesures de noix de coco  
1 mesure de sucre cristallisé  
1 le zeste d'un citron vert lime  
quelques gouttes de jus de citron  
1 C. à café de vanille  
1 oeuf + jaune d'oeuf  
Glaçage :  
2 blanc d'oeuf plus ou moins selon la quantité des gâteaux  
3 c à soupe de jus de citron  
5 c à s d'eau de fleur d'oranger  
1 c. à soupe de miel ou d'huile de table pour la brillance  
colorant blanc  
entre 500 et 700 gr de sucre glace  
Décoration:  
Pâte à sucre  
colorant blanc + colorant nacré  
pochoir pour gâteau

## INSTRUCTIONS

placez la noix de coco, le sucre et le zeste de citron dans le bol à blinder et mixer en poudre plus fine. ( si votre noix de coco n'est pas nouvelle, elle risque de rejeter de son huile, alors ajoutez une cuillère à soupe de farine.

placez le mélange de poudre dans un large saladier, ajoutez une peu de jus de citron

ramassez la pâte avec un oeuf, et si la

pâte ne se ramasse pas bien, ajoutez du jaune d'oeufs. perso, je ramasse la pâte entre deux films alimentaire, je presse dessus en continue jusqu'à avoir une belle pâte.

étalez la pâte sur un plan de travail légèrement fariné à une hauteur de presque 2 cm.

faites cuire dans un four préchauffé à 160 °C pendant presque 15 minutes.

### Préparez le glaçage:

Préparez le glaçage avec les ingrédients cités ci-dessus, il ne doit pas être coulant ni trop épais,

testez toujours sur un gâteau et rectifiez en ajoutant du sucre glace jusqu'à l'obtention de la texture souhaitée.

laissez sécher le glaçage, puis préparer la décoration.

étalez la pâte à sucre, placez le pochoir dessus, étalez encore une fois avec le rouleau pâtisseries, comme ça le dessin va bien ressortir.

Toujours avec le pochoir dessus, utilisez le pinceau pour appliquer la couleur bleu et la couleur nacré.

enlevez le pochoir, puis coupez des rondelles de la même taille que les mkhabez

prenez un peu de blanc d'oeuf sur les mkhabez et collez la rondelle de la pâte à sucre.

# Baklawa à la pâte filo

## INGRÉDIENTS

2 boîtes de pâte filo  
1 kg d' amande mondées séchées et moulues  
sucre cristallisé selon votre gout pour la farce d'amandes  
1 c. à café de cannelle  
eau de fleur d'oranger  
Ghee ou beurre clarifié ou smen.  
500 gr de miel prévoir plus selon votre plateau

## INSTRUCTIONS

commençant par préparer la farce, en mélangeant nos amandes bien broyées mais pas en poudre, avec le sucre cristallisé et la cannelle, mouillez avec l'eau de fleur d'oranger ou de rose, pour avoir un beau mélange non collant.

maintenant, on passe à la mise en plateau, qui devient bien facile avec la pâte filo. badigeonnez un plat avec des bords bien élevée allant au four, à l'aide d'un pinceau, de ghee (smen), mettez une feuille de pâte filo, pour bien couvrir tout le plateau, s'il le faut mettre 2 ou coupez pour avoir la taille exacte. badigeonnez la surface de la feuille de ghee, mettez une autre feuille, puis la ghee, et ainsi de suite, jusqu'à avoir une couche bien importante de feuillage.

couvrez maintenant la surface de pâte filo de la farce à base d'amande, et recommencez à mettre encore vos couche de pâte

filo, toujours badigeonnez de ghee. jusqu'à terminer votre feuillage.

on passe maintenant peut être à l'étape la plus difficile, la découpe de la forme de baklwa. comme ci-dessous

peut être pour certaine, c'est facile à faire, et peut être certaines d'entre vous, préfèrent faire la méthode des losanges, moi j'aime la rosasse, sinon je ne sens pas que c'est de la baklawa.

la méthode est bien claire en photo; donc coupez la baklawa en deux parties égales puis en quatre. Chaque quart sera divisé en deux. Coupez des bandes parallèles au trait de coupe des quarts. Puis coupez des bandes parallèles au 8e. Vous obtiendrez vos premiers losanges. On continue avec l'autre partie du quart en coupant toujours des bandes parallèles au trait noir et bleu. Piquez chaque losange d'une amande mondée. Arrosez généreusement de ghee et enfournez à four préchauffé à 180°. Laisser cuire pendant 45 min ou jusqu'à ce que le dessus soit bien doré ( ou la pâte se sépare de la parois du plateau, le temps de cuisson dépend du four, j'ai un four électrique qui chauffe très mal). Retirez le plateau et arrosez aussitôt du miel chaud mélangé à l'eau de fleur d'oranger.

si vous arrivez à résister, laissez le plateau tel qu'il est pendant 24 heures ou même plus, pour que la pâte absorbe bien le miel.



# Bniouen aux cacahuètes et chocolat blanc

## INGRÉDIENTS

1 paquet de biscuit secs digestive au chocolat pour moi de 500 gr réduit en poudre  
+ ou - 3 c. à soupe bombée de beurre à température ambiante  
2 c. à soupe bombée de halwa turque  
2 c. à soupe de cacao en poudre  
+ ou - 2 c. à soupe de miel  
200 gr de cacahuètes grillées et concassées  
chocolat blanc pour garnir les gâteaux

## INSTRUCTIONS

on va placer la poudre de biscuit dans un large saladier.

on ajoute par dessus, les cacahuètes, la halwa turque et le cacao en poudre.

on mixe bien à la main, puis on introduit le beurre et on l'introduit à la main, on ajoute aussi le miel, et on continue à écraser avec la main pour bien homogénéiser tout le mélange, au besoin si le mélange ne se ramasse, on ajoute encore du beurre ou du miel, selon le goût.

on place la pâte dans les cavités d'un moule en silicone, et on met au frais pour 15 minutes pour que ça durcisse.

on retire du frais, et on fait fondre le chocolat blanc au bain marie ou au micro onde.

on retire les pièces de gâteaux du moule, et on couvre le fond des cavités avec un peu de chocolat.

directement on remet les gâteaux dans les moules, pour que le chocolat blanc s'y colle.

on remet au frais pendant encore 15 minutes.

on retire les gâteaux, on les place dans des caissettes, et on les met dans un boîte hermétique, on peut séparer les couches de gâteaux, pas du film alimentaire.

on remet la boîte de gâteaux au frais, car ces des gâteaux qui deviennent rapidement très moelleux.



# Ghribya aux amandes et graines de sésames

## INGRÉDIENTS

500 gr de farine T55  
150 gr sucre glace  
1 verre grand d'amandes avec la peau hachées  
1 verre grand le même verre de graines de sésames moitié graines entières, moitié graines moulues  
2 verre d'huile de table toujours mesuré avec le même verre



2 sachets de levure chimique  
2 cuil. à soupe de vanille en poudre  
1 pincée de sel  
1 cuil. à café de cannelle  
1/2 cuil. à café de levure de boulangerie fraîche

## INSTRUCTIONS

Tamiser la farine dans le rebél puis tamiser le sucre glace avec la vanille et la levure chimique

faire un puits et mettre les amandes au centre et les graines de sésames

mettre la cannelle, pincée de sel, la levure fraîche bien émiétée

Mélangez puis ajouter ensuite les 2 verres d'huile et mélangez

ramassez la pâte avec la paume des mains

préchauffer votre four à 160 degrés chaleur tournante

façonner des boules de 25 gr en les aplatissant légèrement

enfourner à 160°C chaleur tournante jusqu'à ce qu'elles craquent, 12 minutes pour moi

vous pouvez laisser tel quel, ou saupoudrer de sucre glace

## FAF Mecherara en renfort

**Le nouveau patron de la FAF fait appel à d'autres compétences pour l'assister et l'aider dans sa mission.**

**M**ohamed Mecherara est de retour à la Fédération algérienne de football (FAF). Le nouveau président de la FAF, Charaf-Eddine Amara, l'a désigné comme conseiller. "Le Président de la Fédération algérienne de football, M. Amara Charaf-Eddine a désigné M. Mohamed Mecherara, ancien président de la Ligue nationale de football, comme conseiller du président. M. Mohamed Mecherara prendra ses fonctions immédiatement", a-t-on annoncé dans un communiqué publié sur le site internet de la FAF. Le nouveau patron du football national fait appel à d'autres compétences pour l'assister et l'aider dans sa mission. Initiateur de la Direction de contrôle de la gestion financière des clubs professionnels (DNCG) que dirige actuellement Réda Abdouche, Mecherara a été déjà assistant bénévole de Khireddine Zetchi chargé de la mise en place des instruments juridiques et de contrôle, mais il a démissionné par la suite, car il s'est senti, alors, indésirable et inutile à la FAF. Son vœu était de terminer le travail entrepris durant le règne de Mohamed Raouraoua. Il voulait doter la Fédération d'une véritable DNCG qui



remettra les clubs professionnels sur la bonne voie en matière de gestion. Le projet du professionnalisme a échoué à cause de l'absence de contrôle et de rigueur à l'encontre des clubs qui dépensent chaque saison des sommes faramineuses en termes de salaires. Leurs budgets sont engloutis par la masse salariale, en hausse au fil des années, alors que les recettes sont en baisse, notamment depuis l'avènement de la Covid-19.

L. B.

JSK-MCO À 22H30

## Un match à six points

Le MC Oran tentera de préserver sa série d'invincibilité, en effectuant un déplacement périlleux à Tizi-Ouzou pour défier la JS Kabylie, ce mardi soir (22h30) au stade du 1er-Novembre, en match avancé de la 21e journée du championnat de Ligue 1 de football. Invaincu en dix matches, toutes compétitions confondues, le MCO, 3e au classement en compagnie du CR Belouizdad (36 pts), sera un sérieux client pour la JSK (5e, 35 pts), dans un match à six points, qui promet en intensité. Cette confrontation mettra aux prises deux formations qui viennent de valider leur ticket

pour les quarts de finale de la Coupe de la Ligue professionnelle, relancée cette saison pour remplacer la Coupe d'Algérie, annulée en raison de la programmation chargée due au Covid-19. Si la JSK s'est imposée samedi soir à domicile face au NA Hussein-Dey (2-0), le MCO s'est qualifié en déplacement, en venant à bout il y a une semaine de son voisin le RC Relizane (1-0). Les Oranais ont enchaîné ensuite en s'imposant dans leur antre d'Ahmed-Zabana face au NAHD (3-2), pour le compte de la 20e journée de championnat. Prévue initialement lors du week-end du 15-16 mai, cette

rencontre a été avancée pour permettre à la JSK de préparer le match des 1/4 de finale (aller) de la Coupe de la Confédération en déplacement contre le CS Sfaxien (Tunisie), prévu le dimanche 16 mai (17h00). La seconde manche est fixée au 23 mai au stade du 1er-Novembre de Tizi-Ouzou (17h00). La suite de la 21e journée de championnat se jouera les 15 et 16 mai et sera tronquée des matches Olympique Médéa - MC Alger et JSM Skikda - CR Belouizdad, en raison de l'engagement des deux clubs algérois en quarts de finale de la Ligue des champions.

MILAN AC

## Du grand Bennacer face à la Juve



Le milieu de terrain de la sélection algérienne et de l'AC Milan, Ismaël Bennacer, retrouve sa forme après s'être enfin débarrassé de ses pépins physiques. Titulaire lors du choc contre la Juventus de Cristiano Ronaldo, Bennacer a produit un match plein et contribué à la grosse performance de son équipe (3-0) devant les champions d'Italie sortants. Il a été passeur décisif sur le second but des Milanais. Il a touché 60 ballons et fait 45

passes dont 94% passes réussies. "Pioli nous a dit que ce match était comme une finale, et les finales doivent être gagnées", a déclaré Bennacer. "Fiers de ce groupe, nous nous battons jusqu'au bout", a-t-il également tweeté à la fin de la rencontre marquée par la 14e victoire du Milan AC hors de ses bases en championnat cette saison. Seul l'Inter a fait mieux (15 en 2006/07) dans l'histoire. Avec cette retentissante victoire, les Rossoneri effectuent une grosse opération au classement de la Serie A et remontent à hauteur de l'Atalanta Bergame, dauphin avec 72 points, tout en évinçant les Bianconeri du Top 4.

L. B.

QATAR

## Bounedjah frappe encore



Une saison de rêve pour Al-Sadd du Qatar et son buteur algérien Baghdad Bounedjah, en course pour un triplé. Sacrés champions et vainqueurs de la coupe, les camarades de Bounedjah se sont qualifiés dimanche pour la finale de la coupe de l'Emir du Qatar, en battant en demi-finale la formation d'Al-Arabi sur le score de 3 buts à 0. L'avant-centre des Verts a pris

le dessus sur son ancien partenaire à l'USM El-Harrach, Ayoub Azzi, et a inscrit le second but de son équipe en début de seconde mi-temps. Les poulains de Xavi affronteront en finale le vainqueur entre Al-Duhail et Al-Rayyan de Yacine Brahimi. Tenant du titre, la formation d'Al-Sadd tentera de remporter un dix-huitième trophée, le troisième au palmarès personnel de Bounedjah, meilleur buteur du championnat du Qatar, avec un total de 21 buts en 19 matches, alors que son pote Youcef Belaili a terminé à la troisième place avec 13 réalisations en 15 matches.

L. B.

USM ALGER

## Zeghdoud soulagé

L'entraîneur de l'USM Alger Mounir Zeghdoud, a estimé que la qualification de son équipe pour les quarts de finale de la Coupe de la Ligue professionnelle de football, samedi soir à domicile face au MC Alger (2-0), "fera beaucoup de bien" en prévision du reste du parcours. "C'est une qualification qui nous fera beaucoup de bien, qui va nous permettre de préparer nos prochains rendez-vous dans la sérénité. Le match était très difficile contre une bonne équipe du MCA, composée de joueurs d'expérience et forts techniquement. Le Mouloudia était compétitif par rapport à nous", a indiqué Zeghdoud, dans une déclaration vidéo publiée sur le site officiel du club. L'USMA est parvenue à sceller sa qualification grâce à ses deux nouvelles recrues hivernales. Le Ghanéen Kwame Opoku a ouvert d'abord le score à la 19e minute, avant que Zakaria Naïdji ne corse l'addition dans le temps additionnel (90e+2). "Nous avons bien géré nos moments forts et faibles de la partie. L'ouverture du score en première période nous a permis de jouer à l'aise, même si nous savions qu'il y aurait des espaces. On savait que le MCA allait jeter toutes ses forces en attaque pour égaliser. Le deuxième but nous a complètement soulagés. Cette victoire nous permet d'avoir un bon moral pour la suite", a-t-il ajouté. Arrivé à la barre technique en mars dernier, en remplacement de François Thierry Froger, Zeghdoud est toujours invaincu avec les "Rouge et Noir", alignant jusque-là une série de six matches sans défaite, toutes compétitions confondues. Lors du prochain rendez-vous, l'USMA recevra la JS Saoura, le week-end du 15-16 mai, dans le cadre de la 21e journée du championnat de Ligue 1.

EN FÉMININE

## Fertoul confiante

La sélectionneuse de l'équipe nationale de football (dames) Radia Fertoul, a estimé que ses joueuses n'ont pas encore atteint "leur rythme de croisière", à l'issue du stage effectué au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa (Alger), consacré à la préparation et la présélection, en vue notamment des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2022. "Depuis le début du stage, les internationales ont bien répondu à ce qu'on a exigé d'elles, mais on n'a pas encore atteint notre rythme de croisière. Toutefois, je demeure confiante pour l'avenir", a-t-elle déclaré lundi au site de la FAF. Il s'agit du second regroupement de suite des footballeuses algériennes après celui effectué du 3 au 8 avril toujours à Sidi Moussa. 28 joueuses ont pris part à ce deuxième stage, contre 34 lors du premier. "Sur les 28 joueuses convoquées, près de la moitié ont moins de 23 ans. J'ai même sollicité des jeunes de 17-18 ans qui recèlent d'énormes qualités. Cela nous permettra d'injecter du sang nouveau dans le groupe", a-t-elle ajouté. Enfin, Radia Fertoul a indiqué qu'elle n'était pas prête à se passer des services de joueuses d'expérience, à l'image des Bouheni, Ouadah et autres "qui ont encore de belles années devant elles". "Il est difficile de trouver des techniciennes comme Bouheni, meilleure attaquante en Algérie, qui nous a manqué lors de la dernière CAN. Je mise également sur l'expérience des anciennes pour constituer un groupe homogène et équilibré", a-t-elle conclu.

JEUX PARALYMPIQUES (GOAL-BALL)

## L'Algérie dans un groupe relevé

La sélection algérienne messieurs de goal-ball a hérité d'un groupe "très relevé", pour le tournoi des Jeux paralympiques de Tokyo (24 août-5 septembre 2021), selon le tirage au sort effectué hier à Tokyo. L'Algérie, championne d'Afrique en titre, évoluera dans le groupe A, avec la Lituanie, championne en titre, le Brésil, champion du monde, les États-Unis, médaillés d'argent à Rio 2016 et le Japon (pays hôte). Pour l'entraîneur national algérien, Saâd Boutiba, la tâche de son équipe ne sera pas facile du tout devant ces ténors du goal-ball habitués à jouer les premiers rôles dans les grands événements. "Sur le papier, la mission sera ardue. S'ajoute à cela, l'arrêt de plusieurs mois que l'équipe a subi en raison de la pandémie. Notre préoccupation est le manque flagrant de matchs d'application, très important pour affûter nos armes. Aucun match joué depuis fin 2019, sachant que nos championnats n'ont pas repris. Tout ça peut nous porter préjudice à Tokyo", a déclaré le coach qui espère remédier quelque peu à ce problème après l'Aïd. "Nous espérons pouvoir bénéficier de stages à l'étranger et surtout avoir la possibilité de jouer des rencontres d'application, afin d'aller aux Jeux avec un moral solide et l'envie de faire quelque chose dans un tournoi qui se déroulera dans des conditions très particulières" en raison du Covid-19, a conclu Boutiba.

## JUVENTUS Ronaldo, un désastre sans précédent

**Cristiano Ronaldo a vécu une soirée calamiteuse lors du choc face à l'AC Milan, participant au naufrage de la Juventus Turin (3-0).**

La Juventus a vécu un nouveau cauchemar, dimanche, sur la pelouse de l'AC Milan. Dans un choc crucial dans la course à la Ligue des champions, la Vieille Dame a en effet volé en éclats (3-0), compromettant ses chances de qualification. A trois journées de la fin de la saison, les Bianconeri ne pointent en effet qu'à la cinquième place, à trois points de l'Atalanta Bergame et du Milan et à une longueur de Naples. Et au vu de leur prestation, dimanche, à San Siro, les Turinois peuvent être inquiets. Les hommes d'Andrea Pirlo, plus décrié que jamais, sont complètement passés au travers, peinant à inquiéter leurs hôtes. Le meilleur symbole de ce naufrage a sans doute été Cristiano Ronaldo. Le meilleur buteur de Serie A, avec 27 buts en 30 matches, a été transparent, terminant la rencontre avec des statistiques pour le moins affligeantes avec 47 ballons touchés, dont 20 perdus, seulement deux duels gagnés, un dribble réussi et un tir (hors cadre) tenté. Cristiano Ronaldo pouvait avoir le masque à l'issue de la rencontre. Jamais au cours de sa carrière le Portugais n'était aussi mal classé à ce stade de la saison. Si le classement reste inchangé, le meilleur buteur de l'histoire de la Ligue des champions devrait en effet se contenter de la Ligue Europa la saison prochain-



ne. Tout du moins, si l'ancien Madrilène est toujours à la Juventus la saison prochaine, ce qui semble mal parti au vu des dernières rumeurs venues d'Italie.

### PIRLO REFUSE DE DÉMISSIONNER

Avec ce revers, la Vieille Dame occupe désormais la 5e place du classement à 3 journées de terme de la saison. Malgré cette situation, l'entraîneur turinois Andrea Pirlo refuse de démissionner. "Une démission ? Non, j'ai entrepris ce travail avec beaucoup d'enthousiasme, avec des difficultés mais mon travail

continue. Je pense pouvoir faire mieux et m'en sortir avec cette équipe. Il reste trois matches, je vais continuer à faire mon travail tant que je peux", a lâché l'ex-milieu face à la presse. L'ancien maestro de la sélection italienne pourrait être viré et Igor Tudor, son actuel adjoint, se tient prêt à être nommé coach intérimaire de la Juve jusqu'à la fin de la saison. Une chose est certaine, Pirlo ne sera plus à la tête de la Juventus Turin la saison prochaine. Ces derniers jours, les noms de Massimiliano Allegri et bien sûr de Zinedine Zidane sont évoqués pour prendre la succession de Pirlo.

## PARIS SG

# La colère de Pochettino

Semaine noire pour le PSG. Cinq jours après son élimination en demi-finale de la Ligue des champions face à Manchester City, le club de la capitale a encore un peu plus fortement compromis ses chances en Ligue 1. Alors que Lille, vendredi, s'était montré intraitable lors de son déplacement à Lens, les Parisiens n'ont pu faire mieux que match nul à Rennes (1-1). De quoi permettre au Losc d'afficher trois points d'avance à deux matches de la fin du championnat. Interrogé à l'issue de la rencontre, Mauricio Pochettino a dressé un constat lucide de la prestation offerte par ses hommes. « On n'a pas été meilleur que Rennes. Ce n'est pas une question d'attitude ou pas d'attitude, de qualité ou pas de qualité, on ne méritait pas les trois points. Si on veut être champion, il faut gagner ce genre de match », a-t-il ainsi froidement regretté en conférence de presse, ajoutant : « C'est une saison avec beaucoup de hauts et de bas. » Le technicien argentin a pour autant refusé d'abdiquer. « Dans le foot, tout peut arriver.

### GRANDE LESSIVE EN VUE

Le plus important, c'est de gagner nos matches, pour s'en donner la possibilité », a-t-il poursuivi. Et le PSG doit d'autant plus remporter ses deux derniers matches qu'il lui faut valider également sa qualification en Ligue des champions, Monaco et l'Olympique Lyonnais ne pointant respectivement qu'à deux et trois



longueurs du club de la capitale. En attendant, le PSG devra l'emporter à Montpellier, mercredi, en demi-finale de la Coupe de France pour pouvoir espérer remporter un trophée. Pochettino a beau

avoir fait preuve de sa réserve habituelle, mais il n'en a pas moins fait passer quelques messages. Déçu par la prestation de ses joueurs, l'entraîneur du PSG refusait de voir dans cette contre-performance les suites de l'élimination subie, mardi, en Ligue des champions face à Manchester City. « Non, dans un club comme le PSG ça ne peut pas se passer. Si c'est le cas, il faudra prendre des décisions. Parce qu'un joueur du PSG ne peut pas penser à ce qu'il s'est passé quatre jours auparavant », a-t-il ainsi lancé, confirmant la nécessité de faire des « choix » cet été : « Comme dans tous les clubs, le staff technique a toujours l'idée d'améliorer l'effectif. Les décisions se prendront en fin de saison. Le staff technique et la direction sportive travaillent pour dessiner l'équipe et surtout créer la meilleure équipe. Tout dépendra des décisions que l'on prendra dans le futur. » Cette volonté pourrait néanmoins se heurter à la réalité économique. Conséquence de la crise provoquée par la pandémie, le PSG devrait en effet terminer la saison avec un déficit estimé à 200 millions d'euros.

De quoi forcément peser sur le mercato estival du club de la capitale. Le staff technique parisien en est bien conscient, lui qui a milité pour conserver Julian Draxler, en fin de contrat en juin prochain et proche de prolonger son contrat après avoir longtemps envisagé de quitter les Rouge et Bleu.

## REAL MADRID

### Le coup de gueule de Zidane

Les désillusions s'enchaînent pour le Real Madrid. Quatre jours seulement après son élimination face à Chelsea en demi-finales de la Ligue des champions, le club madrilène a compromis ses chances de conserver son titre en Liga. Alors que le match nul entre l'Atletico Madrid et le FC Barcelone (0-0), samedi, leur avait offert la possibilité de prendre la tête du classement à trois journées de la fin, les Merengue n'ont à leur tour pu faire mieux que match nul face au FC Séville (2-2). Et le Real, mené à deux reprises, a même frôlé la correctionnelle puisqu'il a fallu attendre les derniers instants du temps additionnel pour voir Eden Hazard arracher l'égalisation. Pour autant, Zinedine Zidane ne décolerait pas à l'issue de la rencontre. La faute à un penalty accordé aux Sévillans à l'entame du dernier quart d'heure après une main d'Eder Militao. « Je ne comprends pas. S'il y a main, il y en effet main de Militao mais il y a aussi main de Séville. Ce que m'a dit l'arbitre ne m'a pas convaincu. Normalement, je ne parle jamais de cela, mais aujourd'hui je suis un peu en colère », a-t-il ainsi soufflé en conférence de presse. « Je fais confiance au football, à tous les gens qui y travaillent... Mais j'ai vu une main de Séville, une main du Real Madrid, et ils ont sifflé contre nous », a-t-il poursuivi, avant de se satisfaire de la prestation de ses troupes. « On est contents de notre match, même si on méritait mieux. On a eu du mal à démarrer la partie, surtout les 25 premières minutes, mais notre deuxième période a été très bonne, a-t-il confié. Maintenant, ça ne dépend plus de nous pour le titre, mais on va se battre jusqu'à la fin. Les sensations sont bonnes. J'ai vu mes joueurs s'engager, concentrés, ils voulaient gagner ce match. Je suis très content d'eux. Maintenant il reste trois matches, et on va se battre. » Deuxième à deux longueurs de l'Atletico Madrid, le Real Madrid doit désormais espérer un nouveau faux pas des Colchoneros pour espérer remporter le titre.

## FC BARCELONE

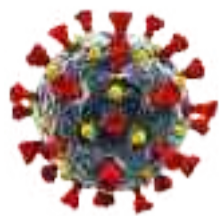
### Dembélé, un avenir incertain

L'aventure d'Ousmane Dembélé au FC Barcelone pourrait prendre fin cet été. L'ancien Rennais n'a plus qu'un an de contrat avec les Blaugrana et le dossier de sa prolongation est en point noir, les deux parties ne manifestant aucun empressement. Et à en croire Sport, la tendance va désormais à un départ du champion du monde tricolore à la fin de la saison. Le natif d'Evreux semble débarrassé de ses problèmes physiques à répétition et bénéficie d'une belle cote sur la marché. Son départ pourrait donc valoir au Barça une belle rentrée d'argent, ce qui ne serait pas de trop compte tenu du contexte financier. Plusieurs clubs se sont montrés intéressés par le Français ces dernières semaines parmi lesquels Manchester United.

## MILAN AC

### Inquiétude pour Ibrahimovic

A un mois du coup d'envoi de l'Euro, inquiétude pour Zlatan Ibrahimovic (39 ans, 19 matches et 15 buts en Serie A cette saison). L'attaquant du Milan AC a été contraint de sortir sur blessure à la 66e minute du choc contre la Juventus Turin (3-0) en Serie A. Victime d'une douleur au genou gauche, l'international suédois, revenu en sélection au mois de mars, s'est effondré avant de quitter le terrain en boitant et avec un visage grimaçant. Son entraîneur Stefano Pioli préfère toutefois rester optimiste. "Il n'était pas à 100 %, il n'avait fait qu'un demi entraînement vendredi, mais il ne voulait pas louper ce match. Là, il a mal au genou, je crois que ce n'est rien de grave, mais on rejoue déjà dans trois jours contre le Torino", a résumé le technicien devant les médias. Plus de peur que de mal ? Espérons-le pour l'ancien Parisien, pas épargné par les blessures cette saison...



PANDÉMIE DE COVID-19

## 184 nouveaux cas, 134 guérisons et 7 décès en 24 heures

CONFÉRENCE SUR LA GESTION DES FLUX MIGRATOIRES

### Beldjoud au Portugal depuis hier

**L**e ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud a entamé hier une visite de travail de deux jours au Portugal pour participer à une conférence ministérielle de haut niveau sur la gestion des flux migratoires à Lisbonne, indique un communiqué du ministère. «M. Beldjoud entame lundi une visite de travail de deux jours au Portugal pour participer à une conférence ministérielle de haut niveau sur la gestion des flux migratoires à Lisbonne, sous la présidence du Premier ministre portugais», a précisé la même source. Organisée en présence des ministres de l'Intérieur de pays d'Europe, d'Afrique du nord et du Moyen-Orient ainsi que des représentants de plusieurs organisations gouvernementales et non gouvernementales activant dans le domaine de la lutte contre la migration clandestine, cette rencontre se penchera sur l'examen des voies de partenariat et de coordination pour une meilleure maîtrise de l'émigration clandestine». Cette conférence « a pour objectif d'approfondir les dialogues politiques avec les partenaires africains dans le cadre des migrations et de la mobilité », est-il écrit sur le site de la présidence portugaise du Conseil de l'Union européenne. Il y est précisé également que l'événement se déroule en deux étapes. Hier, les représentants de haut niveau devaient se réunir « lors d'un séminaire technique en format virtuel pour discuter de la dimension extérieure de la migration, y compris le rôle des partenariats dans la définition des politiques adaptées à une approche gagnant-gagnant, en ce qui concerne la gestion des flux migratoires irréguliers et la mise en place d'instruments de retour/admission



dans une perspective intégrée/holistique, et la coopération extérieure » Aujourd'hui le Centre culturel de Belém accueillera la session ministérielle, qui se tiendra en format hybride, et au cours de laquelle « les conclusions du séminaire de la veille seront présentées », est-il encore noté. La séance d'ouverture est organisée par la ministre portugaise de l'Intérieur, les commissaires européens Margaritis Schinas et Ylva Johansson, et la commissaire aux Affaires sociales de l'Union africaine, Amira Elfadil. Il s'agira prioritairement lors de cette rencontre, des « politiques migratoires et la gestion des frontières », une approche inté-

grée qui « concilie l'importance d'une gestion correcte des flux migratoires entre les pays d'origine et de destination – en particulier l'Afrique du Nord – avec la nécessité de lutter contre la traite des êtres humains, parallèlement à la mise en œuvre de politiques communes de retour et au renforcement des canaux migratoires légaux et sûrs », explique-t-on. L'événement sera « un espace privilégié pour aborder des questions d'intérêt commun dans les flux migratoires et jeter les bases d'initiatives plus profondes à l'avenir par le biais d'un large dialogue multilatéral UE-Afrique », note-t-on encore sur le même site.

AÏD EL-FITR:

### Les journées du 1er et 2 chaoual chômées et payées

Les journées du 1er et 2 chaoual 1442 sont chômées et payées pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés, ainsi que les personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y com-

pris les personnels payés à l'heure ou à la journée, a indiqué hier un communiqué conjoint de la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative et du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. "Toutefois, les institutions administratives, établissements, offices et

entreprises précités sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté", précise le communiqué. Cette disposition intervient conformément à la loi du 26 juillet 1963 fixant la liste des fêtes légales.

PRÉSUMÉS MORTS DE LA COVID 19

### Une quarantaine de corps s'échouent sur les rives du Gange (Inde)

Des dizaines de corps de personnes présumées mortes du Covid-19 se sont échoués sur les rives du Gange dans le nord de l'Inde, ont annoncé lundi les autorités. Un fonctionnaire local, Ashok Kumar, a indiqué qu'une quarantaine de corps s'étaient échoués dans le district de Buxar, près de la frontière entre le Bihar et l'Uttar Pradesh, deux des plus pauvres États indiens. «Nous avons ordonné aux fonctionnaires concernés de s'occuper des corps, et de soit les enterrer, soit les brûler», a dit M. Kumar. Certains médias ont affirmé que le nombre de cadavres pourrait atteindre la centaine. Les mêmes sources citent d'autres fonctionnaires précisant que certains corps sont boursoufflés et partiellement brûlés et ont pu passer plusieurs jours dans le fleuve. Selon les statistiques officielles, quelque 4 000 personnes meurent actuellement chaque jour du Covid-19 en Inde, où le bilan total de l'épidémie frôle les 250 000 décès. Nombre d'experts jugent ces chiffres inférieurs à la réalité, citant notamment des données provenant des crématoriums. Les victimes non comptabilisées sont particulièrement nombreuses maintenant que l'actuelle flambée épidémique s'est répandue hors des grandes villes, dans les zones rurales où les hôpitaux sont rares et tiennent peu à jour leurs registres.

EN PRÉVISION DE L'AÏD EL-FITR

### Un dispositif sécuritaire préventif mobilisé

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a mobilisé, à l'occasion de la célébration de l'Aïd El-Fitr, des dispositifs composés de patrouilles motorisées et pédestres outre la mise en place de points de contrôle, a indiqué hier un communiqué de ce corps de sécurité. «En prévision de la célébration de l'Aïd El-Fitr, des dispositifs sécuritaires composés de patrouilles motorisées et pédestres ont été mobilisés outre la mise en place de points de contrôle pour une présence permanente et continue sur le terrain en vue de protéger les personnes et leurs biens, notamment dans les endroits qui

connaissent une forte affluence des familles durant les deux jours de l'Aïd», a précisé la même source.

Dans le même cadre, les formations en charge de la sécurité routière seront renforcées par un dispositif devant assurer la fluidité de la circulation au niveau des routes principales et secondaires qui enregistrent un trafic dense en pareilles occasions, ajoute le communiqué qui fait état, en outre, de l'appui de ces dispositifs par des hélicoptères de la Sûreté nationale, a ajouté la même source. La DGSN rappelle le numéro vert 1548 mis à la disposition des citoyens pour tout signalement.

### Au fil du jour Les Évaporés

Par Rachid Ezziane

Ils partent à la tombée du soir, ou à l'aube, sans aviser personne. Sous la pluie ou les rafales d'un vent glacial. En pleine floraison des cerisiers ou sous les dards d'un soleil d'été. Ils partent pour ne plus revenir. Ils prennent la décision de partir comme pour mourir, sans vraiment mourir. Ils abandonnent tout. Famille, travail et amis. Du jour au lendemain, ils s'évaporent sans laisser de trace...

Ils partent et personne ne saura ce qu'ils deviendront. Leurs proches les attendront durant de longues années, mais en vain. Ils se fondent et se confondent dans la société des laissés-pour-compte sans se soucier de ce qu'ils vont devenir, ni ce que peuvent endurer leurs familles. Et ils sont nombreux à choisir ce mode de vie, là-bas dans le pays du soleil levant. Voici la mystérieuse histoire des « Évaporés » du Japon : Il existe au pays des Samouraïs, et depuis toujours, un mystérieux et énigmatique comportement et phénomène que pratique une frange de la société japonaise. Surtout chez les hommes, étant très rare chez les femmes japonaises. Il est de coutume chez les Japonais, dès qu'ils se sentent en échec dans leur travail, leur foyer ou tout simplement en mal d'être, de choisir l'exil au sein même de leur pays. Ils abandonnent tout et se font oublier par leurs familles, amis, sans possibilité de retour. Au Japon, on les appelle les « Évaporés ». Ils sont plus de cent mille personnes qui « s'évaporent » chaque année, et leur nombre va crescendo, dit-on. Car dans la culture nipponne ne pas réussir sa vie est une honte, et seul le suicide absout la honte. Alors, à défaut de suicide, ils disparaissent. Les « Évaporés » des temps présents ne sont que les fils des Samouraïs d'autrefois. Et ils perpétuent ce passé en une autre façon. Peut-être aujourd'hui plus qu'hier. Car dans la vie moderne, d'aujourd'hui, les circonstances de l'échec social sont plus nombreuses que celles d'autrefois. Et le mental de l'homme d'aujourd'hui est moins résistant que celui de l'homme d'hier. Mais au Japon, se faire oublier et devenir invisible est un acte presque voulu par la société pour celui qui se fait rattraper par le revers et l'insuccès.

Comment font ces japonais « évaporés » à arriver à se soustraire des mailles de la « biométrie » et le « renseignement » ? Mais je ne crois pas que la société japonaise s'en soucie ou veut les retrouver. Je crois même que c'est une autre culture de ne pas vouloir retrouver ces « Évaporés ». Comme pour confirmer la loi de la « honte de l'échec ». Ces « Évaporés » n'ont pas d'âge. Jeunes ou vieux, diplômés ou simples travailleurs, issus de familles aisées ou de la classe moyenne, on peut y trouver toutes les classes de la société japonaise. Il y a aussi ceux qui sortent de prison et ont honte de reprendre leur vie parmi les leurs, alors ils s'éclipsent à jamais et ne donnent plus signe de vie. Il y a autant de motifs que de disparitions. Chaque cas a son histoire et son motif. Mais tous prennent le même chemin de l'exil en soi et dans le néant. Certes, de par le monde, ce genre de disparition a toujours existé. Je crois, d'ailleurs, que l'on a tous eu envie, à un moment de notre vie, de tout plaquer et changer de vie.